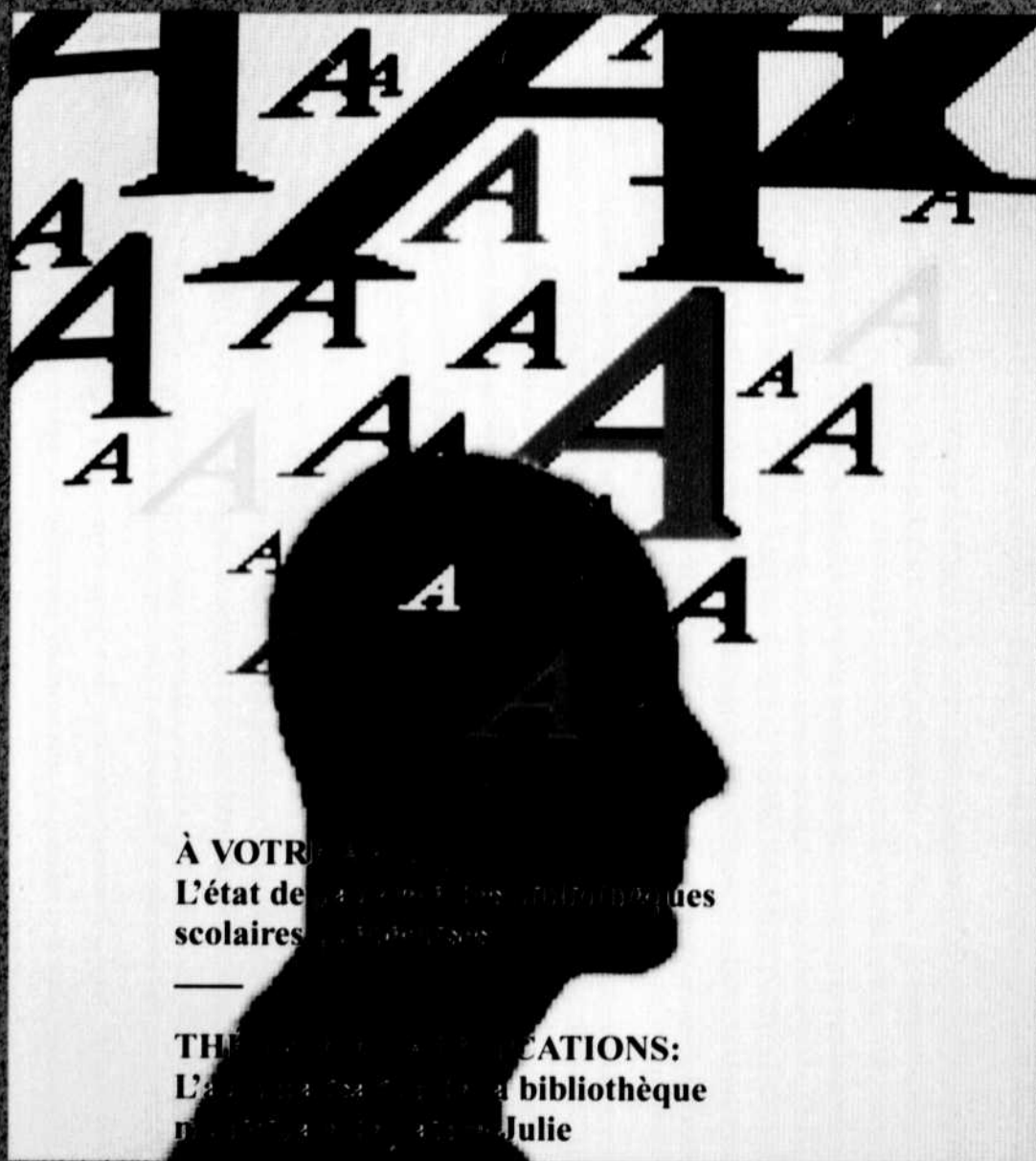


ARGUS

LA REVUE DES BIBLIOTHECAIRES PROFESSIONNELS

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

Corporation
of Professional
Librarians
of Québec



À VOTRE SERVICE
L'état de l'éducation des bibliothèques
scolaires en 1979-1980

THESE DE MAITRISE EN BIBLIOTHECAIRE:
L'alphabétisation et la bibliothèque
dans le milieu scolaire Julie

DOSSIER:
Alphabétisation: bilan des réalisations
au Québec et en Ontario

Septembre 1980
Vol. 5, No. 3

LA FORMATION PROFESSIONNELLE UNE OCCASION UNIQUE DE SE TENIR À JOUR

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, conjointement avec l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, vous proposent pour l'année 1991-1992 :

ACTIVITÉS D'UNE JOURNÉE

La bibliothèque et le droit d'auteur, la T.V.Q. et la T.P.S.	25 octobre
-	
Les dynamiques de l'évaluation du rendement du personnel	29 novembre
-	
Pour une meilleure utilisation du répertoire de vedettes-matières de Laval	31 janvier
-	
L'animation de trois nouvelles clientèles	27 mars
-	
L'analyse documentaire des documents audio-visuels	8 mai

SÉMINAIRES DE TROIS JOURS

Introduction à l'étude des clientèles desservies en bibliothéconomie et en sciences de l'information	27 au 29 février
-	
Gestion du changement et implications du personnel : défis du gestionnaire contemporain	9 au 11 avril

COURS DE TROIS CRÉDITS UNIVERSITAIRES

Implantation et gestion de systèmes automatisés	27 avril au 15 juin
---	---------------------

POUR INFORMATION OU INSCRIPTION

Téléphone : (514) 845-3327 / Télécopieur : (514) 845-1618



Corporation des Bibliothécaires
Professionnels du Québec
Corporation of Professional Librarians of Québec



Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
École de bibliothéconomie
et des sciences de l'information



Source: Ken
Cooper /
Banque d'images

Comité de rédaction

Pierre Meunier, président
Marie-Thérèse Chaput-Williams, secrétaire
Louise Carpentier
Patrick Delobel
Josée Grégoire
Nathalie Groulx
Yves Khawam

Collaboration

My Loan Duong
John Leide
Michel Lefebvre

Correction

Michelle Bachand
Marie Brisebois-Mathieu
Mireille Cliche
Martin Cohen
Michel Lefebvre
Louis Morin
Luce Payette
Rosaire Pelletier
Chantal Robinson
François Séguin

Traduction

Robert F. Clarke
Rachèle Salvador

Conception graphique
Luc Mauroy

Composition et impression
M.P. Photo Reproductions Ltée

Publicité

Régine Horinstein
(514) 845-3327

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0315-9930

ARGUS

est une revue publiée trois fois l'an
par la Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec (CBPQ)
et dont le siège social est situé
au 307, rue Sainte-Catherine Ouest,
bureau 320, Montréal (Québec) H2X 2A3

L'abonnement annuel est de 27\$ (9\$ le numéro)
au Québec, 33\$ (12\$ le numéro) au Canada,
33\$ US (12\$ US le numéro) à l'extérieur
du Canada et de 17\$ pour les étudiants

Toute demande concernant les numéros
manquants doit être envoyée au plus tard
un mois après la date de parution au Secrétariat
de la CBPQ et toute reproduction des
articles, en totalité ou en partie, doit être
faite avec la mention de la source

Les articles de la revue sont indexés dans *Pascal*
Thema, *T205: Sciences de l'information-*
documentation, *Information Science Abstracts*,
Library and Information Science Abstracts
(LISA), *Library Literature* et dans *Point de repère*

Courrier de deuxième classe
Enregistrement no 5794

Éditorial

- 2** Un mélange d'inquiétude et d'optimisme!
Pierre Meunier

À votre avis

- 3** « Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que
jamais... » / Yvon Joubert

Dossier

- 9** Alphabétisation: la contribution des bibliothèques
publiques / Camille Côté

Théorie et applications

- 17** La petite histoire d'un grand changement /
Nicole Perras

Biblio-culture

- 23** Les bibliothèques publiques ontariennes et l'alphabé-
tisation / My Loan Duong

Événements

- 25** Dans quelques quotidiens, en 1990 ... /
Michel Lefebvre

Un mélange d'inquiétude et d'optimisme!

Pierre Meunier, bibl. prof.

Président du Comité de rédaction

ÉDITORIAL

Pierre Meunier



Lire est un acte complexe et fondamental. La présente livraison d'*Argus* consacre une large place aux modalités de lutte à l'analphabétisme. Dans un contexte de « foisonnement et d'émiettement culturels » la présence des bibliothécaires est plus que jamais nécessaire aux lecteurs dont l'indice de lisibilité est variable, dont les références divergent, et qui manquent de plus en plus d'un corpus de base commun, alors que les champs de connaissances se spécialisent.

L'enquête menée en 1987 par le Southam News Research Group révèle que plus du quart de la population québécoise est analphabète. Or, malgré la contribution financière substantielle du Secrétariat national à l'alphabétisation et du Ministère de l'Éducation du Québec, nous déplorons la rareté des efforts consentis jusqu'à maintenant à ce chapitre par les bibliothèques scolaires et les bibliothèques publiques.

Toutefois, nous reconnaissons que ces bibliothèques n'ont jamais eu les moyens techniques, les ressources humaines et les crédits budgétaires suffisants afin d'accomplir pleinement leur véritable mission. Pourtant le gouvernement du Québec s'est déjà préoccupé de l'état de vétusté des médiathèques scolaires et de la pauvreté des bibliothèques publiques en créant les commissions d'étude Bouchard et Sauvageau. Les contingences matérielles auxquelles nous sommes confrontés actuellement ne reflètent-elles pas le désintéressement et le manque de conviction de nos administrateurs à l'égard du caractère essentiel de nos installations éducationnelles et culturelles, telles les bibliothèques?

À l'ère de la décentralisation des pouvoirs fiscaux et de la transférabilité de la gestion budgétaire dans le secteur des services publics, ne devons-nous pas nous interroger sur l'attitude parfois trop revendicatrice, le manque de créativité, l'attentisme et l'inertie manifestés pour notre profession? La pénétration des technologies nouvelles nous a peut-être fait perdre l'essence même de notre pratique professionnelle; à savoir l'enrichissement des compétences culturelles par la promotion de la lecture et la diffusion des « savoirs » par le repérage des ressources documentaires et des autres sources de renseignements.

Comme le dit Yves Joubert, dans le premier article du présent numéro (sous la rubrique **À votre avis**) « **Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais...** » nous devons actualiser « nos services par des actions d'animation pédagogique et de promotion des ressources documentaires en fonction des objectifs des programmes d'études ». Et dans l'esprit du rapport Bouchard, le rôle pédagogique de la bibliothèque est essentiel. Pour ce faire il faut « établir un partenariat éducatif avec les enseignants et bâtir un programme d'exploitation de la bibliothèque ». Nous devons « prendre notre quotidien en main » et « animer notre milieu » afin d'offrir « les services qui font la différence ».

Ce rôle d'éducateur est également préconisé dans le **Dossier** préparé par Camille Côté sous le thème **Alphabétisation: la contribution des bibliothèques publiques**.

En contrepartie nous devons préserver notre intérêt à améliorer l'accessibilité de nos services en y intégrant les technologies les plus appropriées. C'est dans cet esprit que Nicole Perras présente sous la rubrique **Théorie et applications** le projet ambitieux de l'automatisation d'une petite bibliothèque publique; **la petite histoire d'un grand changement**.

Ces avenues axées sur l'action sociale de notre profession devraient **projeter des ères d'optimisme sur l'avenir de nos bibliothèques ! ■**

Pierre Meunier

Pierre Meunier, bibl. prof.

« Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais... »

Yvon Joubert

Spécialiste en moyens techniques d'enseignement
Bibliothèque de la Polyvalente Beloeil

À VOTRE AVIS

Je me sens un peu dans la peau du fils d'Évil Knievel dont on saluait, à la télé, l'extraordinaire exploit: sauter par-dessus 15 autobus en moto... Imaginez mon excitation au moment où après 18 ans dans les bibliothèques scolaires, je m'apprete à surmonter quelques douzaines de frustrations pour réagir devant l'attentisme et la naïveté de plusieurs bibliothécaires au rapport Bouchard.

C'est fou ce que ce rapport me colle aux doigts depuis que j'en ai parlé, la première fois pour en rire, la seconde pour préciser que je riais, et cette fois-ci, pour vous dire haut et fort ce que j'en pense. Encore. Plus je le lis, plus j'en suis convaincu: un jour, je le sens, l'idée maîtresse qu'il préconise, « la relance des bibliothèques scolaires », va se concrétiser. Exagération? Oh, que non! Il suffit de le lire avec un esprit ouvert pour constater que le peu d'intérêt accordé à la bibliothèque scolaire, pourtant reconnue comme soutien à l'enseignement, tire à sa fin.

Néanmoins, il est malheureux qu'il faille une crise majeure, après vingt ans à ne presque rien faire, pour que tous les intervenants du milieu scolaire soient en quête de solutions. À force de se taire... la réalité se pose avec plus d'acuité. Mais là, c'est assez... Depuis quelques temps, en fait depuis les dernières ponctions budgétaires dans l'éducation, je sens que ça déborde. Je devine qu'il y a de plus en plus d'intolérance: ce cri du coeur du monde de l'enseignement au Québec est un constat d'échec.

Le message du rapport Bouchard est qu'il nous faut réformer la bibliothèque scolaire de l'intérieur, la critique extérieure étant stérile. Donc il s'agit bien d'investissements majeurs pour opérer le redressement qui s'impose parce qu'il est illusoire de considérer la réforme du système scolaire au Québec indépendamment de l'efficacité de son réseau de bibliothèques. Le rapport déplore que la bibliothèque scolaire, dans ce qu'elle a d'étroit actuellement, la rareté de son personnel, la vétusté de ses ressources documentaires, la pauvreté de ses budgets, ne puisse pas jouer son rôle de soutien à l'enseignement: il faut redresser une situation devenue inacceptable.

À l'heure même où tout un chacun se gargarise avec le mot « excellence », tombent sur la table les recommandations du rapport Bouchard montrant que les écoliers québécois n'ont pas ou peu bénéficié des services d'une bibliothèque performante pour leurs apprentissages, et cela, même si depuis des années un petit groupe de bibliothécaires professionnels y oeuvrent dans des conditions de travail souvent difficiles.

Mais le vrai drame est la procession sans fin d'étudiants qui défilent discrètement à l'intérieur du système scolaire, sans intérêt pour la lecture et la recherche en bibliothèque. Aussi longtemps que la bibliothèque ne sera pas une **priorité pédagogique** à l'intérieur du projet éducatif de chaque école, la lecture demeurera bien secondaire pour ces élèves. Ce problème semble déranger tous les intervenants du monde de l'éducation et devrait nous toucher particulièrement si nous avons encore notre fierté professionnelle.

La bibliothèque scolaire est confrontée à de graves problèmes et nous aurons besoin de créativité et de collaboration pour relever le défi qui nous attend. Nous devons être conscients qu'il se passe une guerre de « tirage de couvertes budgétaires », qu'il y a de plus en plus de laissés-pour-compte, et nous devons réagir énergiquement pour redresser la situation. Au-delà de toute théorie pédagogique, le problème demeure celui de l'urgence de reconnaître la place de la bibliothèque dans le processus d'apprentissage de l'élève et de lui donner les moyens de bien remplir son rôle.

Mais comment en sommes-nous rendus là après tant de réformes dans l'éducation? Quiconque a suivi l'évolution du système scolaire, ces 20 dernières années, ne s'étonnera pas trop du résultat: On a augmenté les contenus des programmes d'études, introduit de nouveaux programmes et éliminé certains autres, comme la méthodologie de la recherche en bibliothèque, sans pour autant augmenter le temps de présence de l'élève à l'école ou le temps d'enseignement. Les enseignants nous disent souvent que les programmes d'études sont trop chargés et qu'il ne leur reste plus de temps pour la recherche en bibliothèque. On assiste donc aujourd'hui à une sorte

« Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais... »

d'engorgement des objectifs et des contenus. Nonobstant la quantité de travail effectué dans la réorganisation des enseignements primaire et secondaire, la bibliothèque scolaire a été laissée-pour-compte depuis l'Opération 55, qui créa le réseau des écoles secondaires polyvalentes, et l'Opération dépannage-démarrage (cinquante millions, 1969 à 1973). « Puis 1974 annonce l'ère de la décentralisation; le principe de la transférabilité est introduite dans la gestion du budget. L'enveloppe protégée n'existe plus. Le développement des bibliothèques est d'ores et déjà lié aux décisions des tables de gestion locales ». Les années 1975 à 1980 sont inquiétantes pour le développement de la bibliothèque scolaire. C'est la désertification à coup de coupures de postes de professionnels et de régression des budgets. La mode est à l'implantation des nouveaux programmes d'études. Pendant ce temps, certaines bibliothèques continuent d'évoluer lentement grâce à la prévoyance de commissions scolaires qui ont maintenu leurs programmes de développement des bibliothèques sans couper à l'aveuglette dans les services à l'élève. La survie de plusieurs bibliothèques scolaires est due à des administrateurs et des bibliothécaires convaincus.

Le rapport Bouchard reprend donc l'histoire à partir de l'année 1982. Le moins que l'on puisse dire aujourd'hui est que « le monde scolaire... est à établir un large consensus voulant que la bibliothèque soit considérée comme un centre d'activités et de services pédagogiques de soutien aux activités d'enseignement et d'apprentissage ». C'est une première lumière au bout du tunnel. Quiconque intéressé à y voir clair doit lire le rapport. Il verra que ce constat n'est pas une inflation verbale et qu'il correspond à la réalité. Mais signalons d'emblée que la poule aux oeufs d'or n'est pas encore à la portée de tous. En

effet, « on se tromperait beaucoup... Si le milieu attend d'être sauvé uniquement par les efforts et les budgets du MEQ. », surtout en 1991. « L'amélioration des bibliothèques scolaires au Québec commence par l'effort de chacun et chacune de nous dans son milieu ». Non à un effort de tape-à-l'oeil, et oui à la qualité de services auxquels les élèves et les personnels sont en droit de s'attendre de la bibliothèque scolaire.

Savez-vous ce qui me fait réagir, finalement? Vous allez me trouver épouvantablement snob, mais je vais le dire pareil. Ce qui me fait réagir, c'est la bibliophobie, la peur d'animer son milieu, la peur légère et instinctive comme le refus d'affronter la réalité, en prenant le risque calculé de l'animation pédagogique. Les gens ont peur de se retrouver dans un cul-de-sac. De toute façon, nous sommes à la croisée des chemins: nos actions vont parler beaucoup plus fort que nos paroles. À nous de décider si nous voulons participer à la relance de la bibliothèque scolaire.

J'avoue qu'il m'apparaît parfois utopique de brandir ce rapport de 216 pages comme solution à la situation déplorable des bibliothèques scolaires au Québec, lorsque je vis cette situation depuis 18 ans. Il est trop facile aujourd'hui, quoi qu'en disent certaines personnes, de proposer un modèle idéal « l'enseignant-bibliothécaire », comme lien entre la classe et la bibliothèque quand on connaît les énergies déployées par le personnel de la bibliothèque, pour offrir des services documentaires, et ce dans des conditions souvent difficiles au secondaire. S'il y a un point sur lequel je suis en désaccord avec le rapport Bouchard, c'est sur les recommandations au sujet de « l'enseignant-bibliothécaire ».

Précisons tout de même que « l'enseignant-bibliothécaire dont il est question ici est un enseignant qualifié qui a reçu une formation universitaire spécialisée dans l'organisation et l'animation de la bibliothèque. Il accomplit son rôle auprès des élèves et de ses collègues enseignants ».

PROCHAINE PARUTION
(VOL. 20, N° 3)
NUMÉRO THÉMATIQUE
CD-ROM

Or, ce rôle d'animateur pédagogique des ressources documentaires peut très bien revenir au bibliothécaire professionnel pour peu qu'on lui reconnaisse « le statut de pédagogue » au même titre que celui des autres professionnels de l'enseignement,

comme partenaire de l'activité pédagogique et éducative auprès des élèves et des enseignants. « ...Si le statut d'une personne est moins importante, le service qu'elle rend le devient aussi ». Mais je suis d'avis que le bibliothécaire ou le spécialiste en moyens et techniques d'enseignement (S.M.T.E.) doit acquérir « la compétence et la formation complémentaire en pédagogie pour assumer ses responsabilités de gestionnaire, de pédagogue et de spécialiste de la documentation ». Ainsi, le **bibliothécaire-pédagogue** serait « le trait d'union entre l'enseignant et les ressources documentaires ». Grâce à sa formation et à son expérience, le bibliothécaire ou le spécialiste en moyens et techniques d'enseignement doit connaître les enseignants et leur mode d'enseignement. Sa formation et son expérience doivent le qualifier pour élaborer et gérer les activités pédagogiques reliées aux ressources documentaires. C'est sous la responsabilité de la direction de l'école et à titre de partenaire de l'acte pédagogique qu'il doit avoir le rôle de conseiller et d'animer le personnel enseignant.

Toutefois, sans vouloir créer un débat superflu au moment où le gouvernement sabre dans les budgets des commissions scolaires, il est préférable que ce rôle ne soit pas dévolu aux personnels technique et de soutien, comme c'est le cas dans plusieurs écoles. Encore moins aux parents bénévoles. Loin de minimiser l'importance ou de décourager l'intérêt

« Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais... »

des parents trop souvent considérés comme des concurrents plutôt que des partenaires, je crois « qu'il est essentiel que ces bénévoles soient encadrés et soutenus par du personnel professionnel et technique, afin qu'ils puissent accomplir les tâches complémentaires qui correspondent à leur intérêt et à leur compétence. Il faut surtout qu'ils cessent d'être un palliatif à la carence en personnel ».⁷

Certes, les bibliothèques scolaires ont besoin « d'un sérieux coup de barre » au plan du budget afin de pouvoir offrir des ressources documentaires pouvant répondre aux besoins des programmes d'études. Mais le plus important, et c'est là l'oubli fondamental de ces dernières années, est que la bibliothèque a du mal à faire sa place au cœur de l'activité d'enseignement, non pas que les professionnels ne sont pas aptes à bien remplir la tâche d'animation des ressources documentaires, mais parce qu'on leur demande **un maximum de tâches avec un minimum de support** ils se voient contraints, « au salaire qu'on les paie », à remplir les rôles de surveillant, de bibliotechnicien, d'appareilleur et d'employé de soutien. Pas surprenant qu'avec le minimum en ressources humaines et en services techniques on obtienne le minimum de résultat... et n'allez pas croire que je suis pessimiste. Devant cette situation, pour le moins dévalorisante, nous avons fait fi de la tâche éducative du bibliothécaire. Et la bibliothèque scolaire n'a-t-elle pas pour mission d'informer et d'éduquer?

« **Plus que jamais...** Vous dites? Oui, les gens du vécu quotidien attendent plus que jamais de cette volonté politique, tant gouvernementale que locale, le support nécessaire pour aller plus loin. Mais n'y a-t-il pas trop d'attente? Je n'aime pas cette attitude...même si je la comprends. Moi, je préfère prendre mon quotidien en

main et animer mon propre milieu afin d'offrir « des services qui font la différence ».⁸ Et ce n'est pas facile tous les jours.

Cependant il y a une contrepartie : il nous faut relever ce défi avec conviction même si les budgets ne sont pas très élevés. Nous devons convaincre les administrateurs de la place de la bibliothèque dans l'enseignement en actualisant nos services par des actions d'animation pédagogique et de promotion des ressources documentaires en fonction des objectifs des programmes d'études. Qu'on veuille ou non, les choses ont changé. C'est de nous adapter et d'aller chercher la compétence nécessaire pour bien remplir notre rôle.

Dans l'esprit du rapport Bouchard, « le rôle pédagogique de la bibliothèque est essentiel à la réussite de la formation des élèves et de l'action de l'enseignant... Malgré les affirmations et les déclarations de principe, la bibliothèque ne semble pas avoir trouvé sa place dans l'organisation pédagogique et administrative de l'école ».⁹

Pour ce faire, il nous faut remplir deux conditions très importantes : « établir un partenariat éducatif avec les enseignants et bâtir un programme d'exploitation de la bibliothèque ».

Pour réaliser ce partenariat, deux choses: L'une, importante. L'autre, secondaire. Le secondaire est que chacun doit maintenant faire son choix car « il faut définir les rôles spécifiques des divers agents d'éducation concernés par la formation des élèves et l'utilisation de la bibliothèque », ce qui, en soi, ne porte pas à conséquence si les bibliothécaires ou les spécialistes en moyens et techniques d'enseignement vont chercher la compétence nécessaire, par une formation continue, pour établir « le pont entre la classe et la bibliothèque ». Et c'est là que va se jouer la survie du

bibliothécaire professionnel dans la bibliothèque scolaire. Je serai clair. Personne ne peut prétendre oeuvrer efficacement dans l'enseignement sans une compétence en pédagogie. À nous de jouer.

Mais la chose la plus importante est **notre approche pédagogique de la bibliothèque**. Je ne sais pas par quels glissements, par quels abandons successifs nous en sommes arrivés à cette passivité ahurie qui nous fait avaler, sans sourciller, un concept aussi débile que celui de « la pédagogie c'est l'affaire des enseignants ». Pour ma part, je refuse cet abandon. L'analyse du rapport Bouchard nous apprend que plusieurs intervenants considèrent le présent régime pédagogique comme un facteur important de la sous-utilisation des ressources documentaires. C'est que, dans l'effort de démocratisation de l'éducation, l'implantation des programmes d'études a mis beaucoup d'insistance sur les objectifs, les contenus, l'évaluation et l'utilisation du manuel de base. Il en ressort que l'enseignement est lié à un contexte idéologique qui tend à privilégier une conception mécaniste de l'éducation. Notre pédagogie est polarisée par la matière à passer. L'élève est un peu mis à l'écart et n'est pas toujours invité à faire des choix. De plus la spécialisation des enseignants exerce une pression sur le système le resituant dans l'axe de la matière à transmettre. Il s'ensuit une difficulté d'harmonisation des apprentissages. Il n'existe pas de solution miraculeuse qui s'adapterait à toutes les situations. Il existe néanmoins une démarche qui nous permettrait de nous adapter à toutes les situations : **la pédagogie interactive**. Par cette pédagogie d'accueil et d'accompagnement, qui considère l'élève comme un être actif, le pédagogue doit se préoccuper de développer une relation d'aide. C'est cette relation que nous devons retrouver par une pédagogie humaniste capable de s'adapter aux divers styles d'apprentissage et d'intérêts des élèves. Nous devons donc nous adapter aux besoins des jeunes et non l'inverse. Notre approche pédagogique de la bibliothèque doit être originale et efficace, visant à centrer notre intervention sur l'acte d'apprendre de l'élève, l'enjeu éducatif fondamental. Et c'est au cœur de celui-ci et de la réussite éducative de

« Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais... »

chaque élève que se situe « l'intégration des savoirs ». L'avènement de la société de l'information et le changement rapide qui la caractérise requièrent en effet une telle intégration des savoirs. Le sens du mot « savoir » est un sens large qui englobe à la fois les connaissances, les habiletés et les attitudes. « Se préoccuper de l'intégration des savoirs, c'est-à-dire de ce qui se passe dans la tête, le cœur, les paroles et les gestes de chaque élève, c'est se soucier, par delà les performances institutionnelles, de la véritable réussite éducative ». ¹⁰ Il importe d'affirmer que « l'intégration des savoirs » est un processus éducatif jamais achevé. La loi du tout ou rien ne joue pas ici: il y a des degrés d'intégration et chacun peut y franchir des étapes ou y atteindre des stades. Il nous faut redécouvrir l'importance de « l'intégration des savoirs », et au-delà de toutes les recettes administratives ou pédagogiques, nous recentrer sur l'élève, sur sa démarche d'apprentissage et de développement, sur son besoin et son désir d'apprendre. Il nous faut aussi replacer l'élève au centre de notre animation pédagogique des ressources documentaires, éviter d'éteindre en lui sa soif de lire et d'apprendre en acceptant que notre activité éducative soit pour lui un acte significatif, un acte qui répond à son besoin profond de se développer.

Ainsi, nos initiatives doivent s'implanter avec soin car le défi de redressement est grand. Un professionnel de la documentation, spécialisé en animation pédagogique, peut très bien relever ce défi, c'est là le but de sa formation, pour peu qu'on lui en donne le temps et les moyens. La bibliothèque doit cesser d'être une simple parenthèse à l'intérieur de l'école, une parenthèse fort accommodante d'ailleurs pour les cas problématiques et les exemptions de toutes sortes. De toute évidence, il nous faut

une action concertée entre la direction, l'enseignant et le personnel de la bibliothèque.

Je suis en accord avec le rapport Bouchard sur l'idée de la nécessité d'un « programme de formation tenant compte de la bibliothèque dont l'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir les habiletés nécessaires à l'exploitation de la bibliothèque ».

Et si nous prenions le temps et les moyens de bien remplir notre rôle de pédagogue en milieu scolaire? La situation déplorable de la bibliothèque scolaire en serait complètement transformée.

Moi, j'ai décidé de prendre le temps et les moyens pour remplir pleinement mon rôle de pédagogue en m'engageant au niveau de l'animation des enseignants et des élèves. Pour stimuler le goût de la lecture chez les jeunes et développer chez eux des habitudes durables de recherche, j'ai travaillé à la mise sur pied d'un programme d'exploitation du centre de ressources documentaires en deux volets: l'initiation et l'utilisation. Ce programme d'exploitation, planifié avec la collaboration de la direction et de certains enseignants, tient compte des divers types et niveaux de notre clientèle, et est appuyé par un programme de promotion de la lecture. Notre but est de produire un guide de l'élève, sur la méthodologie de la recherche en bibliothèque. Présenté sous forme d'un didacticiel, chaque enseignant pourrait l'utiliser, avec ses élèves, pour un projet de recherche dans sa matière.

J'ai aussi décidé de prendre le temps de m'engager auprès du conseil d'orientation sur l'élaboration du projet éducatif de l'école. C'est un moyen de s'assurer que la bibliothèque devienne une priorité pédagogique au même titre que le respect des rythmes d'apprentissage. J'aurai aussi l'occasion de m'engager auprès du comité spécial des intervenants du milieu pour l'intégration du secondaire et du primaire en une seule commission scolaire. Là aussi, la bibliothèque doit devenir une priorité pédagogique. Quoi qu'on dise, nous avons notre mot à dire en pédagogie parce que nous sommes des intervenants et des intervenantes à part entière dans le processus d'apprentissage de l'élève. Et si nous prenions le temps et les moyens pour que notre bibliothèque trouve la place qui lui revient dans l'enseignement? Qu'en dites-vous? C'est à suivre...

Notes

- ¹ Québec. Ministère de l'éducation. 1989. *Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais...*, Direction des ressources didactiques, 1989. p. XXII.
- ² Ibid. p.3.
- ³ Thérberge, Jean-Yves. 1990. *L'Index*. Janvier, 1990.
- ⁴ Québec. Ministère de l'éducation. 1989. *Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais...*, Direction des ressources didactiques, 1989. p.94.
- ⁵ Ibid. p.92.
- ⁶ Ibid. p.92.
- ⁷ Ibid. p.93.
- ⁸ Lahaie, Lorraine. 1990. *L'Index*. Janvier, 1990.
- ⁹ Québec. Ministère de l'éducation. 1989. *Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais...*, Direction des ressources didactiques, 1989. p.7.
- ¹⁰ Québec. Conseil supérieur de l'éducation. 1991. *L'intégration des savoirs: au cœur de la réussite éducative*. 1991. p.3. ■

Tout pour
l'archivage,
du microfilm
à
l'infographie

LE GROUPE
MP PHOTO REPRODUCTIONS LTÉE
1030, RUE CHENEVILLE, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Z 1V8
TÉL: (514) 861-8541 FAX: (514) 861-6445

Succursales

205, av. Viger O. Montréal, Québec 861-8541	9550, boul. de l'acadie Montréal, Québec 383-4313
1255, rue University Montréal, Québec 392-9094	3343F, boul. des Sources Dollard-des-Ormeaux, Québec 421-4565
1434, rue Ste-Catherine O. Montréal, Québec 866-1188	117, boul. St-Martin O. Laval, Québec 663-1443

L'INFORMATION VOUS PÈSE ? METTEZ VOTRE BIBLIOTHÈQUE AU RÉGIME !



AVANT



APRÈS

IMAGINEZ

- des milliers de kilos de moins sur vos tablettes
- Plus de 6 ans du journal La Presse sur CD-ROMs
- un accès illimité et instantané au texte complet des articles sans contrainte de temps et à un coût annuel fixe

Dans de nombreux centres de documentation et bibliothèques du Québec, le CD-ROM *Périodisc La Presse* a changé bien des habitudes. À vrai dire, depuis son introduction, la manière de repérer et de consulter rétrospectivement l'actualité politique, économique, scientifique et culturelle n'est plus la même.

Grâce au *Périodisc La Presse*, on peut repérer rapidement et facilement, à l'aide d'un lecteur CD-ROM relié à un micro-ordinateur, le texte complet des articles publiés dans La Presse du lundi au dimanche.

Sans contrainte de temps et pour un coût annuel fixe, vous butinez à votre rythme dans la bibliothèque électronique du journal La Presse.

Logiciel de recherche facile d'utilisation

Vous repérez les articles désirés à partir de n'importe quel mot du texte, ou de l'une ou

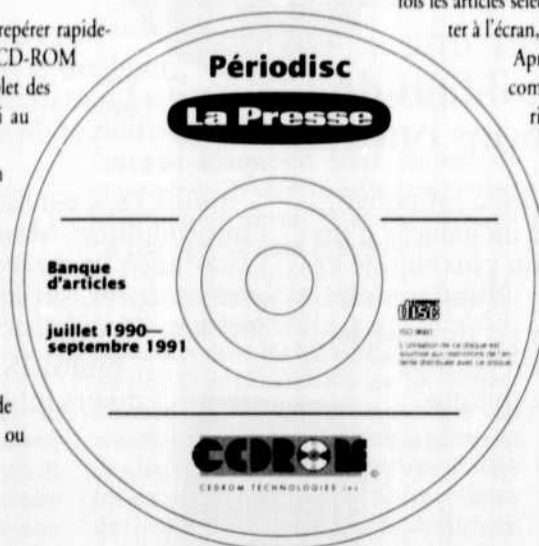
l'autre des 15 autres clés de recherche disponibles comme l'auteur, la date, les centres d'intérêt, etc. Une

fois les articles sélectionnés, vous pouvez les consulter à l'écran, les imprimer ou les exporter dans un fichier.

Après quelques minutes d'utilisation, les novices comme les experts naviguent aisément à l'intérieur de la banque d'articles de La Presse.

En souscrivant aujourd'hui à l'abonnement annuel, vous recevrez un premier disque contenant tous les articles depuis juillet 1990. La banque est mise à jour cumulativement à tous les mois. Le disque courant contiendra jusqu'à trois ans du journal. Vous pouvez aussi compléter votre collection en faisant l'achat du CD-ROM rétrospectif 1985-juin 1990.

**LECTEUR CD-ROM GRATUIT
ou 500 \$ DE RABAIS**
À l'achat de l'abonnement annuel (1 500 \$)
et du CD-ROM rétrospectif (2 000 \$) vous
obtiendrez un lecteur CD-ROM gratuit ou
une réduction de 500 \$
Les prix mentionnés n'incluent pas les taxes et l'offre est valable
jusqu'au 31 décembre 1991.



Disponible
chez

PERIODICA

(514) 274-5468

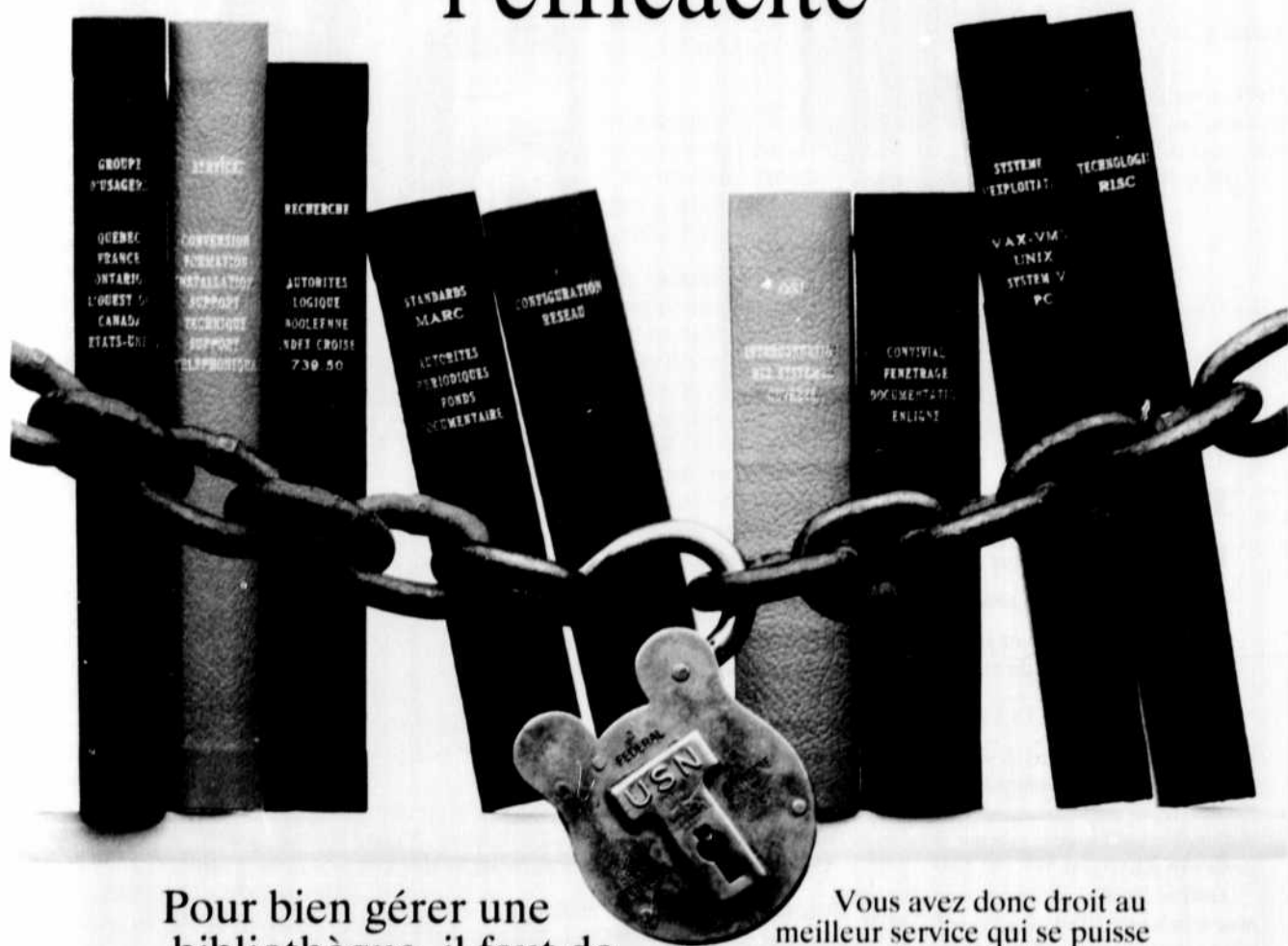
Un produit de



CEDROM TECHNOLOGIES INC.

(514) 278-3373

la clé de l'efficacité



Pour bien gérer une
bibliothèque, il faut de
bons outils.

Utiliser multiLIS, c'est pouvoir
profiter de l'efficacité inégalable d'un
système de gestion plus rapide et
plus complet.

De plus, multiLIS vous est proposé par
le leader québécois en gestion
informatisée de bibliothèque.

Vous avez donc droit au
meilleur service qui se puisse
trouver en matière d'équipement,
d'installation et de service
après-vente.

multiLIS, c'est l'efficacité de
l'informatique. Mais c'est aussi
l'assurance de pouvoir compter, avant
comme après, sur les conseils des
meilleurs spécialistes qui soient.

multiLIS, c'est la bibliothèque
mieux informatisée.



siège social:
(514) 878-9090
télécopie:
(011-33-1) 42 86 80 20

multiLIS
la clé de l'efficacité

Alphabétisation : la contribution des bibliothèques publiques

Camille Côté

Professeure agrégée. École supérieure de
bibliothéconomie et des sciences de
l'information
Université McGill

DOSSIER

Cet article examine les réalisations de certaines bibliothèques québécoises et ontariennes dans le domaine de l'alphabétisation. Après un survol historique des mouvements d'alphabétisation, l'auteur se penche sur deux modèles d'intervention dans les bibliothèques publiques: le modèle ontarien, où les bibliothèques s'impliquent directement dans la formation; et celui de la Bibliothèque municipale de Montréal (B.M.M.), qui se situe davantage au niveau des services de soutien. Une constatation de l'auteur: les tendances actuelles sont au partenariat et à la concertation; à la sensibilisation et à la formation des personnels des bibliothèques.

This article is an overview of what happened in libraries after the International Year of Literacy. The author presents a brief history of literacy movements in Canada. She looks specifically at the Ontario Library model that created a very close link with the literacy groups and centres. In examining the Quebec situation, she found out that the Montreal Public Library is preparing plans to launch a cooperative action between libraries and literacy groups to help develop reading skills and the love of reading in its population. Trends are cooperation and training of library staff and volunteers.

Un an presque après l'année internationale de l'alphabétisation, il est utile de faire le point sur les retombées de cet événement, particulièrement dans les bibliothèques publiques du Québec.

L'année internationale et ses retombées

Peut-on dire que l'année internationale de l'alphabétisation a donné le coup d'envol aux programmes d'alphabétisation? Cette question n'est pas dénuée d'intérêt, puisqu'on a souvent l'impression qu'avant 1990 peu de choses avaient cours dans les bibliothèques publiques au chapitre de la lutte à l'analphabétisme.

Survol historique

Un peu d'histoire nous permet de constater qu'avant l'année internationale, beaucoup de travail avait été accompli un peu partout dans le monde.

Aux États-Unis, c'est vers les années 50, qu'on a commencé à parler d'alphabétisation dans les bibliothèques. C'est en 1951, à Cincinnati, qu'un bibliothécaire d'une bibliothèque publique fait ressortir pour la première fois la nécessité de choisir des livres susceptibles d'aider les enfants qui rencontrent des problèmes de lecture. En 1955, la bibliothèque publique de Brooklyn met sur pied un programme de lecture et de recherche expérimentale afin d'aider les personnes

qui éprouvent des difficultés de lecture. Dans les années 80, la Queens Borough Public Library de New York devient une bibliothèque modèle eu égard aux services en alphabétisation. Plus tard, la Hamilton Public Library s'inspirera de ce modèle. Depuis ce temps, les programmes se sont multipliés aux États-Unis et au Canada pour faciliter l'apprentissage de la lecture à des populations moins fortunées.

Plus près de nous, en 1956, (l'ICEA) l'Institut canadien d'éducation des adultes s'occupe de promouvoir les besoins des mouvements d'éducation populaire; l'ICEA veut être au cœur de l'évolution de l'éducation des adultes et des communications. C'est pourquoi ses activités prennent pour axe l'éducation des adultes et le développement d'une télévision publique dynamique. À partir de 1967, l'ICEA s'occupe particulièrement de promouvoir des initiatives autonomes en éducation populaire et en communications, et de faire reconnaître l'éducation populaire autonome (ICEA, s.d.).

Au Québec, les programmes en alphabétisation existent depuis environ 30 ans. C'est en 1960 que le Centre de main-d'oeuvre du Canada commence à subventionner des classes d'appoint pour une mise à niveau en français des ouvriers sous-scolarisés. Cependant à partir de 1970, le Centre de main-d'oeuvre se retire progressivement de ce champ.

En 1966, lors de la création du ministère de l'Éducation du Québec on assiste à un effort concerté de rescolarisation des adultes, effort qui sera redéployé en 1990. En 1968, des religieuses créent le Service

L'auteur désire remercier sincèrement Monsieur Pierre Meunier et Madame Louise Robichaud pour tout le support qu'ils lui ont apporté dans la rédaction de cet article ainsi que tous les autres collègues qui lui ont gracieusement offert de l'information par téléphone ou par d'autres moyens.

d'éducation de base de Montréal (SEBAM) et certains centres d'éducation populaire ajoutent à leurs services des activités d'alphabétisation inspirées des expériences sud-américaines de Paolo Freire. Tel fut le cas, entre autres, du Carrefour d'éducation populaire de la Pointe St-Charles, à Montréal. Vers les années 70, les commissions scolaires prennent la relève des programmes fédéraux. C'est au début des années 70, qu'on recense les premiers efforts de sensibilisation du public et les premières tentatives de recherche sur le sujet de l'alphabétisation. Depuis une vingtaine d'années, les efforts se multiplient et la conscience collective s'affirme (Alpha-Traison, 1991, p.49-51).

En 1981, est fondé le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, mouvement qui réunit une cinquantaine de groupes dispersés à travers la province. Ce mouvement rejoint maintenant plus de 5 000 personnes analphabètes grâce à quelque 300 animateurs. Ces personnes apprennent à lire, à écrire et à compter, souvent à leur domicile ou au domicile de l'un de leurs camarades. De plus, les membres du RGPAQ ont rédigé leur propre livre qui est en circulation au Québec. Des extraits de ce livre ont été présentés aux Nations Unies à la fin de l'Année internationale de l'alphabétisation.

C'est aussi à ce moment, en 1982 plus précisément, qu'est mis sur pied à la Bibliothèque municipale de Montréal, le projet *les livres dans la rue* destiné aux enfants vivant dans les milieux défavorisés de Montréal. La clientèle cible de ce programme étant âgée seulement de 5 à 12 ans, ce programme constitue une mesure de prévention contre l'analphabétisme (Services en alphabétisation à la Bibliothèque municipale de Montréal, 1990, p.4).

En janvier 1984, l'Université du Québec à Montréal inaugure le premier certificat en alphabétisation. Suite à une expérience menée à l'UQAM de 1983 à 1986, on utilise au Québec le traitement de texte sur ordinateur dans quelques groupes d'alphabétisation populaire. Au même moment on voit poindre des concours d'auteurs et on assiste au lancement de la **collection Tournepage et de la littérature de l'oreille**. Les colloques, les rapports se multiplient et le travail se poursuit jusqu'à l'Année internationale d'alphabétisation où il y aura alors une grande campagne de sensibilisation à tous les niveaux au sujet de l'alphabétisation dans le monde.

En 1987, le *Southam News Research Group* publie une enquête sur l'alphabétisation au Canada. Cette enquête révèle entre autres choses, que 28 % de la population québécoise est analphabète. Rappelons que les résultats de cette enquête sont basés sur la capacité des personnes à accomplir certaines tâches nécessitant la lecture, l'écriture et le calcul.

À la fin de 1990, *Statistique Canada* publie une enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement. Cette enquête effectuée auprès de 9 500 personnes de 16 à 69 ans a pour objectif de vérifier les habiletés de lecture, d'écriture et de calcul nécessaires dans la vie courante. L'enquête révèle que 16% des Canadiens adultes n'arrivent pas à bien comprendre les messages de la vie de tous les jours; 22% peuvent facilement saisir des textes simples en contexte familial, mais sont incapables de réussir des lectures plus complexes; il existe une forte corrélation entre la capacité de lecture et le niveau de scolarité; et les difficultés de lecture sont plus répandues chez les personnes âgées. Ce sont là quelques-unes seulement des conclusions de Statistique Canada. Voilà, en bref, l'histoire de l'alphabétisation au Canada et au Québec.

Parmi les nombreux exemples américains qui nous sont rapportés dans la documentation, nous retiendrons l'exemple du **Family Literacy Program**, un programme conjoint de l'American Library Association et du Bell Atlantic Charitable Foundation. Ce qui est intéressant dans ce programme c'est la promotion du concept d'alpha-

bétisation, l'habileté de lire et d'écrire et de comprendre qui *commence au foyer*, en passant par la **bibliothèque**. On retrouve ici un lien tout à fait naturel entre la famille et la bibliothèque dont la **mission** est de servir le public. Le Bell Atlantic Charitable Foundation et l'ALA offrent donc en plus des octrois aux bibliothèques qui en font la demande, un programme de formation et des fonds nécessaires pour créer un centre de ressources.

Nous voulons aussi attirer l'attention des lecteurs sur le modèle du Queens Borough Public Library de New York qui a mis sur pied cinq centres d'éducation des adultes à l'intérieur de son réseau de plus de 50 succursales. Ces centres offrent des cours d'alphabétisation sur une base individuelle (un éducateur pour un apprenant). Le personnel des centres fait le choix des ressources documentaires et forme et supervise les éducateurs et tient à jour un dossier sur les progrès des apprenants. Pour faire la promotion de ces programmes on utilise des messages publicitaires à la radio et à la télévision et du personnel des centres rencontre les intéressés dans différentes réunions locales. L'arrondissement du Queens Borough comprend une population d'environ deux millions; la bibliothèque de Queens Borough, avec ses 55 succursales, opère un des plus grands réseaux de bibliothèques publiques des États-Unis. Le programme d'alphabétisation de Queens Borough est un service de la division des *Outreach services* qui appartient au Adult Learning Center de la bibliothèque centrale. Ce programme est axé principalement sur le principe « un tuteur/un apprenant ». Ce programme bénéficie d'un octroi de 35 millions de la ville de New York qui s'est engagée activement dans la lutte contre l'illettrisme. Cet exemple fait ressortir que sans la coopération des villes et leur contribution financière, il est difficile de mettre sur pied de bons programmes d'alphabétisation dans les bibliothèques.

Au Canada, le gouvernement fédéral met à la disposition des provinces des sommes considérables pour l'alphabétisation. Il y a, entre le Canada et le Québec, une entente triennale de quelque trois millions pour 3 ans. De ce montant, 1,5 million est alloué aux Commissions scolaires travaillant avec les groupes d'alpha-

Alphabétisation:
la contribution
des
bibliothèques
publiques

bétisation populaires; 1 million va aux organismes volontaires d'éducation populaire (OVEP) et 0,5 million environ est consacré à des projets spéciaux.

Parmi ces projets spéciaux, on peut citer la **Base de données en alphabétisation des adultes**, base de données facile d'accès en français et en anglais, qui est un outil de référence à l'intention des personnes qui travaillent en alphabétisation. Cette base de données contient des informations sur les programmes et les services d'alphabétisation des adultes offerts à travers le Canada. (Base de données en alphabétisation des adultes, s.d.). Il y a aussi lieu de signaler la subvention accordée par le Secrétariat national à l'alphabétisation pour la création d'un thésaurus bilingue en alphabétisation. Le travail entrepris se fait conjointement par deux équipes de Toronto et de Montréal sous la direction de Michèle Hudon, bibliothécaire.

Rôle des bibliothèques

Quel est donc le rôle des bibliothèques publiques dans le processus d'alphabétisation? Lyman, une bibliothécaire américaine bien connue pour ses travaux sur les bibliothèques et l'alphabétisation, nous trace un tableau des principaux services que les bibliothèques devraient offrir en rapport à l'alphabétisation. D'abord il faut:

- sensibiliser le public à la problématique de l'alphabétisation;
- il faut bien reconnaître les besoins de la communauté dans laquelle on se trouve et la culture de celle-ci;
- il faut développer des ressources et des collections adéquates pour les usagers analphabètes;
- il faut aussi créer des services d'orientation et former des conseillers en alphabétisation;

- il faut créer des services de tutorat pour la lecture et toutes sortes d'autres services en collaboration avec la communauté où on se trouve;

- il faut aussi avoir un bon programme de relations publiques. La bibliothèque se trouve au centre d'une multitude d'activités et elle doit jouer un rôle de coordination et d'éducation. (Tilley, C.M., 1984, p: 144).

*Quant aux bibliothécaires,
ils doivent être attentifs aux
besoins des analphabètes.
C'est probablement la plus
importante qualité qu'on
doive exiger des
bibliothécaires qui
s'occupent de
l'alphabétisation tant dans
les bibliothèques scolaires
que dans les bibliothèques
publiques.
Le bibliothécaire a un rôle
d'éducateur.*

Au Québec, il y a sûrement place à amélioration, surtout en ce qui a trait à l'esprit de service. Il semble qu'avec la venue de l'automatisation, le bibliothécaire a perdu un peu de sa marque distinctive qui est l'esprit de **service**. Le bibliothécaire se doit non seulement d'informer mais de former. C'est là son rôle privilégié d'éducateur. Pour ce faire, le bibliothécaire doit voir à la formation de son personnel et des bénévoles; en particulier, grâce à des cours, des conférences et des séminaires afin de toujours tenir sa bibliothèque à la fine pointe de la recherche.

Au Québec, le Conseil supérieur de l'éducation a publié un rapport sur *L'Alphabétisation et l'éducation de base au Québec: une mission à assumer solidairement*. Ce rapport se veut un avis au ministre de l'Éducation et au ministre de l'enseignement supérieur et de la Science, avis qui cherche à cerner ce

qu'est l'analphabétisme au Québec; qui montre le défi majeur à relever qui est celui d'une *éducation de base pour tous* et propose des voies pour une action concertée et efficace visant à enrayer l'analphabétisme au Québec. Le rapport du conseil supérieur de l'éducation souligne, entre autres choses, le problème alarmant des décrocheurs au Québec dont le nombre se situe autour des 40%. Le Conseil souligne l'importance pour tous ceux qui quittent l'école secondaire de posséder une éducation de base qui leur permette de fonctionner d'une façon autonome dans la société (Conseil supérieur de l'éducation, 1990, p: 27).

Pour améliorer l'environnement socio-éducatif, le conseil supérieur recommande le développement des bibliothèques et des activités de loisirs éducatifs et culturels pour les jeunes (Conseil supérieur de l'éducation, 1990, p: 38).

Mais qu'est-ce donc que l'analphabétisme? Le 26 janvier 1990, Jeanne Morazain écrivait dans *Le Devoir*: « Un québécois sur 10 ne sait ni lire, ni écrire, ce qui en fait un analphabète complet... Au total, 28 % de la population connaissent des difficultés sérieuses dans la vie courante ce qui veut dire pratiquement: 13% sont incapables de lire la posologie sur un flacon de médicaments; 12% sont incapables de signer leur nom sur la carte d'assurance sociale; 25% sont incapables d'encrer le montant dû sur une facture de téléphone; 33% sont incapables d'écrire le montant dû, en chiffres, sur un chèque; 37% sont incapables de fournir les renseignements personnels requis dans une demande d'emploi; 47% sont incapables d'expliquer le contenu d'un texte simple. »

Ces statistiques nous ont surpris et nous ont fait rougir mais nous ont-elles permis vraiment de mettre des actions en oeuvre? Pratiquement, aucun des nombreux articles publiés dans les journaux ou les revues sur l'alphabétisation ne fait mention du rôle que jouent les bibliothèques publiques et scolaires dans ce dossier. Selon le professeur Réjean Savard de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, le Québec est en retard en ce qui a trait aux bibliothèques scolaires et publiques. Il y a environ 250 bibliothécaires dans les

Alphabétisation:
la contribution
des
bibliothèques
publiques

bibliothèques publiques du Québec alors qu'il en faudrait 4 fois plus selon les normes de l'UNESCO. Au Québec, on devrait se servir de l'expertise des bibliothécaires face au problème de l'analphabétisme et on devrait développer des collections qui aideraient la population analphabète à lire (Savard, 1990, p.B-3).

L'Ontario et le rôle des bibliothèques publiques en alphabétisation

L'Ontario a sur le Québec quelques longueurs d'avance, et ce grâce à des programmes qui ont fait leur preuve comme ceux des bibliothèques publiques de Toronto et d'Hamilton. Dans cette province, plusieurs organismes travaillent en étroite collaboration avec les bibliothèques publiques pour mieux servir les groupes d'analphabètes.

Le Ministère de la culture et des communications de l'Ontario a publié un excellent rapport intitulé *Libraries and Literacy / Les bibliothèques et l'alphabétisation* (version anglaise: 1987, version française: novembre 1990).

La **Hamilton Public Library** est devenue un véritable modèle pour les bibliothèques publiques désirant collaborer avec les groupes d'alphabétisation. À Hamilton, on trouve en effet le **Hamilton Public Library Community Literacy Centre** qui oeuvre avec les groupes d'alphabétisation et offre des programmes de tutorat. Cette bibliothèque, qui a reçu des octrois du Ministère de l'Éducation de l'Ontario, a établi depuis 1981 un programme de tutorat en collaboration directe avec la Hamilton Public Library. Les programmes

individuels d'aide sont offerts à la bibliothèque centrale de Hamilton ainsi que dans cinq autres succursales. Trois membres du personnel travaillent assidûment à déterminer les besoins des apprenants et voient ensuite à leur procurer des tuteurs. Le personnel s'occupe aussi activement de la formation des bénévoles et leur fournit le support nécessaire. Les programmes sont surtout des programmes de lecture, d'écriture et de mathématiques offerts aux jeunes de 16 ans et plus qui ne sont pas inscrits à des cours réguliers. Les objectifs de chacun des programmes sont déterminés par les apprenants eux-mêmes. Les méthodes d'apprentissage sont variées et dépendent en général des besoins de la personne. Le deuxième volet de ce grand plan d'alphabétisation à Hamilton est le projet de création d'un centre de ressources qui devra rayonner sur toute la région de Hamilton-Wentworth tout en demeurant ouvert aux intérêts provinciaux.

Le Centre, une fois bien établi, devra fournir du matériel pour l'alphabétisation, à tous les niveaux, aussi bien pour les bénévoles que pour les chercheurs. Il devra aussi former du personnel qui aidera à développer le matériel nécessaire à l'alphabétisation et opérera en étroite collaboration avec le centre régional d'alphabétisation qui sera situé à l'intérieur de la bibliothèque centrale et logé sur le même étage que le centre régional. Ce centre d'alphabétisation offrira aussi une option d'apprentissage par ordinateurs aux personnes intéressées. Les nouveaux lecteurs qui veulent lire tranquillement et feuilleter à loisir les journaux et les revues trouveront des espaces réservés à cette fin. La bibliothèque et le centre d'alphabétisation offriront aussi de l'aide à ceux qui en désirent pour solutionner des problèmes de lecture et deviendront un lieu stratégique pour l'alphabétisation, autant pour le réseau de la bibliothèque que pour le réseau communautaire. Le dernier volet de ce projet comprendra un programme d'alphabétisation pour les familles qui sera mené conjointement avec les services offerts aux enfants. La gestion de toutes les fonctions de ce programme se fera directement à partir de la Bibliothèque municipale centrale sous la direction du responsable du programme d'alphabétisation. Il faut

croire que le réseau de la bibliothèque ne cessera pas pour autant de se préoccuper de trouver d'autres formes et d'autres voies pour servir la communauté régulière de Hamilton.

La bibliothèque publique de Toronto a aussi travaillé sérieusement à la promotion de l'alphabétisation et on peut lire un rapport sur l'excellent travail accompli à Toronto dans: *Libraries for Literacy: The 1987 Toronto Public Library Literacy Study* par Elaine Gaber-Katz et Gladys M. Watson. (Gaber-Katz, 1988).

Par ailleurs, à la suite d'une étude effectuée en 1987, la Metropolitan Toronto Public Library a proposé au Ministère des affaires culturelles, la mise sur pied d'un centre documentaire pour l'ensemble de la Province de l'Ontario. La vocation du centre est de fournir du matériel didactique, des documents adaptés aux analphabètes fonctionnels anglophones et francophones et des documents servant à l'apprentissage des langues anglaise et française. Le centre de documentation devra aussi offrir des locaux permettant les réunions des principaux intervenants sur la question de l'alphabétisation dans la région. Le projet est en voie de réalisation actuellement. La règle d'or proposée par Toronto est que la bibliothèque publique ne doit pas se substituer aux organismes spécialisés en alphabétisation mais plutôt soutenir les activités de ces organismes.

À la North York Public Library, la bibliothèque a reçu un octroi pour travailler de concert avec le Centre d'alphabétisation. La bibliothèque publique de North York et ses 20 succursales participent à ce programme d'alphabétisation. Du personnel à temps plein et à temps partiel, ainsi que des bénévoles, s'occupent de ce programme bien structuré et très dynamique. Le **Adult Literacy Program** de la **North York Public Library** choisit et forme les bénévoles qui s'occupent des activités comme le tutorat ainsi que de l'évaluation des programmes d'alphabétisation, et ce en collaboration avec la bibliothèque centrale et ses succursales. En Ontario, sur les 14 bibliothèques analysées, 5 mettent des espaces à la disposition des analphabètes; 9 offrent des collections spéciales; 12 donnent des ateliers de formation en lecture et 5 bibliothèques

ont des budgets spéciaux pour l'alphabétisation.

À l'occasion de cet article, nous avons voulu effectuer notre propre sondage pour mieux savoir où nous en étions dans le domaine des services de bibliothèque offerts aux analphabètes. Nous avons pris l'initiative de téléphoner à quelques bibliothèques du Montréal métropolitain (des bibliothèques francophones et anglophones) et à la bibliothèque municipale de Québec en révélant bien notre identité et en demandant simplement s'il y avait dans cette bibliothèque des programmes ou des collections destinés aux analphabètes. 23 appels furent logés. Il est très étonnant de découvrir que souvent nos interlocuteurs ne savaient pas ce que signifiaient les termes *analphabète* ou *illiterate*. Ces deux termes semblent encore absents de notre vocabulaire courant. Cela nous en dit long sur la sensibilisation que nos bibliothèques ont acquise face au problème d'alphabétisation. Dans 10 bibliothèques seulement (sans compter le réseau de la Bibliothèque municipale de Montréal), nous avons trouvé du personnel qui nous a répondu qu'il y avait quelques livres ou feuillets disponibles pour les analphabètes. Deux bibliothèques ont précisé avoir la collection **Tourne page** et l'autre des livres publiés par le **Canadian Library Association**. Plusieurs personnes nous ont dit qu'il y avait à la bibliothèque des livres sur cassettes et des livres à gros caractères. Il faut remarquer que ces livres ne sont pas à proprement parler des livres destinés aux analphabètes bien qu'on puisse souvent les utiliser à cette fin. Quant aux programmes offerts, deux bibliothèques ont affirmé offrir des visites sur demande et une autre bibliothèque s'est dite prête à faire des prêts inter-bibliothèques si nécessaire.

À Montréal, le Fraser-Hickson Free Public Library a donné l'exemple avec

ses initiatives pour venir en aide aux analphabètes. La bibliothèque dispose en effet d'une collection de livres faciles et a un bibliothécaire responsable des acquisitions et des visites pour les analphabètes. De plus, la bibliothèque Fraser-Hickson met à la disposition des groupes qui en font la demande des salles pour le tutorat ou des réunions. Il faut souligner le dynamisme des responsables de Fraser-Hickson, en particulier de Madame Jeane Randle et de son personnel qui ont pris conscience des besoins de leur milieu bien avant l'année internationale pour l'alphabétisation.

Autour de Montréal, les Bibliothèques de Beaconsfield et de Pierrefonds collaborent activement aux programmes qui sont offerts par la Commission scolaire Baldwin-Cartier. La Commission scolaire Vaudreuil-Soulanges travaille étroitement avec les organismes volontaires d'éducation populaire depuis 6 ans à la promotion de l'éducation des adultes. Un contingent de 40 bénévoles se dévoue pour alphabétiser une population de 20 à 70 ans qui devient de jour en jour plus sensible aux avantages de l'alphabétisation. Dernièrement, ce groupe a publié deux guides dont l'un destiné aux apprenants et un autre, intitulé *Une bibliothèque c'est pas sorcier* (voir annexe II) destiné aux formateurs. C'est une action intéressante qui aura sûrement de nombreuses répercussions sur la promotion de la bibliothèque auprès des analphabètes. La Commission scolaire des Écores à Laval a mis sur pied un centre d'alphabétisation dans une petite maison qui s'appelle la **Maison Alpha**. Dans le sous-sol de cette maison, au bord de la Rivière des Prairies, grâce à des dons divers et à la collaboration d'une diplômée en bibliothéconomie de l'université McGill, on a créé une petite bibliothèque qui sert exclusivement les apprenants de la maison Alpha. Ce sont là des entreprises intéressantes qui démontrent assez bien l'intérêt de quelques-uns de nos collègues pour les analphabètes.

La Ville de Montréal — un effort louable

La Bibliothèque municipale de Montréal (BMM) est en train de mettre sur pied un

programme de soutien aux intervenants en alphabétisation. Selon les informations qui m'ont été fournies gracieusement par Madame Louise Robichaud, personne ressource de la Bibliothèque municipale de Montréal dans ce dossier, voici une vue d'ensemble des plans futurs pour Montréal.

En septembre 90, lors d'une conférence de presse, La Ville de Montréal a fait connaître son plan d'action dans le cadre de l'année internationale de l'alphabétisation.

La Bibliothèque municipale de Montréal s'est engagée à mettre sur pied une collection accessible de 700 titres en français pour les analphabètes fonctionnels. Cette collection devrait être déposée au début du mois de juillet 1991 dans cinq bibliothèques du réseau.

À partir des titres retenus, la BMM publiera également une bibliographie destinée aux intervenants en alphabétisation. On souhaite également faire connaître aux apprenants des **services de bibliothèque** qu'ils connaissent peu et qu'ils n'utilisent pas: prêt de livres, revues, cassettes, aide au lecteur, consultation sur place, animation, expositions, etc.

La Bibliothèque municipale de Montréal, en mettant sur pied ce programme pour les analphabètes a rencontré des difficultés: le choix de livres, l'organisation physique de la collection et l'intégration de cette collection particulière à la collection générale.

En ce qui concerne le choix de livres, l'objectif de la BMM était de créer une **collection attrayante et vivante**. Cette collection devait être riche et bien adaptée aux besoins et aux motivations des nouveaux lecteurs. Cette collection a pour objectif principal de donner le **goût de lire**. Pour valider le choix des livres, la BMM a consulté des groupes-cibles d'analphabètes, comme ceux du groupe **le tour de lire**, qui ont évalué la pertinence, l'attrait, l'intérêt et le niveau des ouvrages pré-sélectionnés. Ces groupes d'apprenants provenaient autant du milieu scolaire que des groupes populaires. Ces interventions ont permis à la BMM de raffiner et de pondérer les critères de sélection et de mieux comprendre le rapport entre le livre et l'analphabète.

Alphabétisation:
la contribution
des
bibliothèques
publiques

L'organisation physique des livres sera: une collection regroupée à part, mais identifiée **Pour tous** et classée par rubriques basées sur les domaines de vie : famille, santé, loisirs, etc. Cette collection s'insère dans un contexte de formation continue plutôt que dans un contexte d'apprentissage formel. Il ne s'agit pas d'une collection pour apprendre à lire mais bien plutôt d'une collection qui offre du matériel suffisamment intéressant pour provoquer et **soutenir l'effort de lecture**.

Quant à l'intégration à la collection générale, il faudra repenser la signalisation de façon à permettre aux usagers de reconnaître cette nouvelle collection facilement.

En passant, il faut féliciter la Bibliothèque municipale de Montréal et son équipe d'avoir mis sur pied un plan d'action qui tient compte de toute la réalité des analphabètes et qui ne travaille pas dans un vacuum.

L'effort de la Bibliothèque municipale de Montréal devrait probablement aboutir à une plus grande participation de la Bibliothèque aux efforts d'alphabétisation et lui permettre d'être **beaucoup plus visible** à l'intérieur de la communauté et de tisser des liens privilégiés avec ses partenaires (Ville de Montréal, 1990, passim).

Qu'advient-il de nos belles résolutions? Y aura-t-il vraiment un jour une place pour les analphabètes dans nos bibliothèques? Nous croyons que cela reste à venir et que nous avons beaucoup de pain sur la planche pour convaincre nos collègues que c'est une tâche qui nous appartient et qu'il faut entreprendre. Il faut nous y mettre sans tarder et les Écoles de bibliothéconomie devraient à l'avenir porter une plus grande attention à cette question importante et développer des cours qui prépareront les biblio-

thécaires de l'avenir à cette grande tâche **d'éducation**. Dans cet esprit, l'École de bibliothéconomie et de sciences de l'information de l'Université McGill offrira prochainement un cours qui traitera particulièrement du rôle des bibliothèques en alphabétisation.

Après avoir parcouru divers documents, nous pouvons donc conclure que les tendances actuelles dans le domaine de l'alphabétisation et des bibliothèques sont le **partenariat et la concertation, la formation du personnel des bibliothèques et la formation des bénévoles, la sélection de matériel adéquat pour la population analphabète et la disponibilité de locaux**. Si on observe les tendances, on constate que les bibliothèques de l'Ontario s'engagent directement dans la lutte contre l'analphabétisme tandis qu'au Québec, la tendance est aux approches de soutien.

L'important c'est de travailler avec les gens qui ont besoin de nous. Si malheureusement, nous ne pouvons pas obtenir tout le support financier souhaité et souhaitable, il reste que notre **engagement professionnel** et notre collaboration aux entreprises d'alphabétisation du milieu sont les deux facteurs les plus importants. De notre **engagement professionnel** dépendra réellement l'avenir de l'alphabétisation dans nos bibliothèques.

Bibliographie

- Base de données en alphabétisation des adultes. s.d. Feuille de promotion, s.l., s.d.
- Conseil supérieur de l'éducation. 1990. *L'alphabétisation et l'éducation de base au Québec: une mission à assumer solidairement*. Québec, direction des communications du conseil supérieur de l'éducation, 1990.
- GABER-KATZ, Elaine and WATSON, Gladys M. 1987. *Libraries for Literacy: the 1987 Toronto Public Library Study*. Toronto, Toronto Public Library, 1987.
- L'Institut canadien d'éducation des adultes. s.d. Feuille de promotion, s.l., s.d.

□ MONSOUR, Margaret. 1991. « Librarians and Family Literacy. » *School Library Journal* (Feb. 1991) pp. 33-37.

□ MORAZAIN, Jeanne. 1990. « L'analphabétisation, c'est aussi un problème québécois. » *Le Devoir* (26 janvier) 1990, p. 23

□ Ontario. Ministry of Culture and Communications. 1989 *Libraries and Literacy/Les bibliothèques et l'alphabétisation*. 1990, Toronto, Ministry of Culture and Communications, 1989, 1990.

□ ROBINSON, Joan. 1991. North York *Adult Literacy Program*. Fax. p. 3.

□ SAVARD, Réjean. 1990. « L'analphabétisme et les bibliothèques. » *La Presse*, Montréal (3 mars) 1990, p. B-3.

□ Southam News. 1987. *L'analphabétisme au Canada: rapport d'enquête*. Ottawa, Southam News, 1987.

□ TILLEY, C.M. 1984. Australian Public Libraries, the Library Association of Australia and Literacy. *International Library review*, v. 16, pp. 143-156.

□ *Dix ans d'alphabétisation*. Dossier repère, 1991. *Alpha-Liaison* (mai 1991) p.49-51

□ Ville de Montréal. 1990. *Services en alphabétisation à la Bibliothèque municipale de Montréal*. Montréal, 1990.

□ WILSON Colette. 1991. *Hamilton Public Library Community Literacy Centre*. Hamilton, Hamilton Public Library, Fax, 1991.

* Lecture très recommandée, *Literacy and the Library* by Jeffrey L. Salter and Charles A. Salter. 1991. Libraries Unlimited, Inc. Englewood, Colorado.

PROCHAINE PARUTION
(VOL. 20, N° 3)

NUMÉRO THÉMATIQUE
CD-ROM

Alphabétisation:
la contribution
des
bibliothèques
publiques

ANNEXE 1

Liste de personnes- ressources

— Gladys Watson, Coordinator, Library Program, Metropolitan Toronto Reference Library, 799 Yonge Street, Toronto (Ontario) M4W 2G8

— Grace Scheel, Library Co-Ordinator, Toronto Public Library, 281 Front Street, Toronto (Ontario) M5A 4G2

— Rita Cox, Parkdale Branch, Toronto Public Library

— Colette Wilson, Library Supervisor, Hamilton Public Library *, 55 York Boulevard, Hamilton (Ontario) L9R 3K1

— Joan Robinson, Supervisor, Adult Library Program, North York Public Library, 5120 Yonge Street, Toronto (Ontario) M2N 5N9

— Richard Hudon, Coordonnateur des programmes d'Alpha pour francophone, Unité de l'alphabétisation communautaire et en milieu de travail, Direction de l'alphabétisation, Ministère de l'Éducation, 625, Church, 6^e étage, Toronto (Ontario) M4W 2E8

— Mary Cavenagh, Co-ordinator of Literacy Program, Regina Public Library, P.O. Box 2311, Regina (Saskatchewan) S4P 3Z5

— Louise Robichaud, Conseiller en ressources documentaires, Programme alpha, Bibliothèque municipale de Montréal, 5650, rue d'Iberville bur. 400,

Montréal (Québec) H2G 3E4

— Marcel Desmeules, Centre Lartigue, 2217, rue Papineau, Montréal (Québec) H2K 4J5

— Micheline Séguin, Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, 5040, St-Laurent, # 1, Montréal (Québec) H2T 1R7

— Michel David, Le Tour de Lire, Hochelaga-Maisonneuve

* Il s'agit de la bibliothèque modèle du Canada, basée sur l'expertise de la Queens Borough Public Library dans la région de New York (bibliothèque américaine à consulter sûrement).

ANNEXE 2

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont collaboré à la réalisation de ce guide :

— Secrétariat d'État du Canada / Programme national d'alphabétisation;

— Commission Scolaire Régionale Vaudreuil-Soulanges;

— les apprenants du centre d'alphabétisation de Pincourt et de Soulanges;

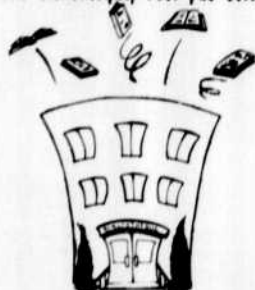
et tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce projet. ■

Si vous désirez vous procurer des exemplaires de ce document (Annexe 2), communiquez avec :

Conquat Inc., 95 - 5^e Avenue, Pincourt (Québec) J7V 5K8

Tél. : 514-453-5226 - 514-453-3632

Une bibliothèque, c'est pas sorcier!



Guide andragogique
d'accompagnement
pour l'utilisation
d'une bibliothèque
publique



M. F. F. R.
1011-1012-1013-1014

Une bibliothèque, c'est pas sorcier!



Guide d'utilisation
d'une bibliothèque
publique



M. F. F. R.
1011-1012-1013-1014

LE GROUPE
**MP PHOTO
REPRODUCTIONS L.TÉE**
1030, RUE CHÉNEVILLE, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Z 1V8
TEL.: (514) 861-8541 FAX: (514) 861-6445

Succursales

205, av. Viger O.
Montréal, Québec
861-8541

9550, boul. de l'Acadie
Montréal, Québec
383-4313

1255, rue University
Montréal, Québec
392-9094

3343F, boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux, Québec
421-4565

1434, rue Ste-Catherine O.
Montréal, Québec
866-1188

117, boul. St-Martin O.
Laval, Québec
663-1443

~Photocopie

~Infographie

~Imprimerie

~Photographie

~grand format

~noir et blanc

~couleur

~Montage et laminage

Vient de paraître

La Bibliothèque nationale de Québec dispose d'un moyen unique pour suivre l'évolution de l'édition au Québec: **LE DÉPOT LÉGAL.**

Cela lui permet de compiler et d'analyser chaque année les statistiques de l'édition au Québec.

Procurez-vous l'édition 1990. Vous y trouverez des données sur chaque catégorie d'édition, accompagnées de commentaires, de tableaux et d'analyses comparatives comprenant:

- le nombre de titres et de documents
- la langue de publication
- le tirage moyen
- le prix de vente moyen
- la répartition par sujets, etc.



Pour l'achat, faites parvenir un chèque ou un mandat-poste au montant de dix dollars (10,00 \$), libellé à l'ordre de la Bibliothèque nationale du Québec, à l'adresse suivante:

Secteur de l'édition
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K6

Pour information: (514) 873-1100, poste 158
ou: 1-800-363-9028 (appels interurbains sans frais)



Bibliothèque nationale du Québec

La petite histoire d'un grand changement

Nicole Perras

Bibliothécaire professionnelle
Bibliothèque municipale de Sainte-Julie

THÉORIE ET APPLICATIONS

Le propos du présent article est de décrire le processus d'informatisation d'une bibliothèque publique, en l'occurrence la bibliothèque municipale de Sainte-Julie.

Rappel historique

Abordons d'abord la présentation sous l'angle géographique et statistique. Sainte-Julie est une municipalité de la Rive-Sud de Montréal, située au croisement des autoroutes Jean-Lesage et de l'Acier, entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière Richelieu. Sa population, selon la *Gazette officielle*, se chiffre à 18 400 citoyens. La collection de la bibliothèque compte actuellement 40 000 volumes et quelque 3 500 unités physiques au chapitre des périodiques. Nous effectuons plus de 156 000 prêts annuellement.

La première sensibilisation des autorités municipales en matière d'informatique documentaire remonte à la fin de l'année 1984, lors de la présentation des demandes budgétaires pour 1985.

Les statistiques de circulation dénombraient alors 110 000 prêts. Le système de prêt était manuel avec tout ce que cela implique comme manipulations : estampillage de 110 000 cartes (sans compter les 110 000 pochettes et les cartes d'usagers), classement et dénombrement de ces 110 000 cartes pour fins de statistiques, recherche et remise des cartes dans les documents correspondants. Le nombre d'employées à temps partiel travaillant au comptoir de prêt, ramené en personnes-année, tournait autour de 2,5 pour 32 1/2 heures d'ouverture.

La bibliothèque offrait, au surplus, le service de réservation à tous ses usagers (jeunes et adultes) et pour tous les documents (romans, documentaires, bandes dessinées, périodiques, etc.). C'était une autre partie de cartes! Les demandes budgétaires faisaient donc état du vécu quotidien ainsi que des avantages évidents de l'informatique documentaire en termes d'économie de temps, d'amélioration du service et d'une meilleure connaissance des collections et de la clientèle.

Malgré le fait que le rapport inventorierait certains systèmes en donnant un ordre de grandeur des coûts inhérents à leur

acquisition, ce n'était qu'à titre indicatif, pour quantifier l'argumentation. D'ailleurs, un simple coup d'oeil à cette liste montrait des écarts considérables quant au prix demandé par les fournisseurs et aux fonctionnalités offertes. L'objectif n'était pas de recommander un système en particulier mais bien de démontrer l'importance d'effectuer un virage technologique à la bibliothèque.

Rappelons qu'à cette date, la Ville ne possédait aucun ordinateur. Seul le service des Finances bénéficiait d'un traitement informatique par le biais d'un contrat de location d'équipements de la Ville de Boucherville.

C'est en 1985 que la Ville étudie sérieusement le dossier de l'automatisation de sa bibliothèque. La firme CGI reçoit alors le mandat d'établir un plan directeur pour l'informatisation des différents services de la municipalité.

Le rapport que j'avais transmis à mon directeur servira d'outil de base dans l'analyse des besoins de la bibliothèque. Le chargé de projet m'a rencontrée pour obtenir certaines explications mais, dans l'ensemble, tout semblait clair et convaincant. Le plan quinquennal prévoyait pour 1986 l'informatisation du service des Finances et l'implantation du traitement de texte dans toutes les unités administratives. Je vous fais grâce des détails pour les années suivantes, l'important étant de signaler que l'étude spécifique à la bibliothèque était inscrite au programme de 1987 et l'implantation, à celui de 1988.

*Et ce qui fut écrit,
fut réalisé!*

Analyse de besoins et préparation d'un cahier de charges

En 1986, la firme Dynabec fait son entrée à l'Hôtel de Ville en fournissant le système central et les logiciels requis pour

La petite
histoire
d'un grand
changement

l'administration municipale. Mais en ce qui nous concerne, 1987 marque le début réel de la phase préparatoire à l'acquisition d'un système informatisé pour le prêt et la gestion documentaire. Ce travail se déroule sur deux fronts : l'étude comparative de systèmes disponibles sur le marché et l'uniformisation des fichiers pour jeunes et pour adultes en ce qui a trait aux vedettes-matière (car qui dit informatisation, dit constitution de la base de données!).

Sous ce dernier angle, nous avons systématiquement repris tous les sujets jeunesse (tirés du répertoire produit par les Services documentaires multimédia inc.) dont la vedette-matière utilisée différait de celle de Laval. Cas par cas, il s'agissait de décider s'il fallait simplifier la vedette adulte (ex. : paléontologie) ou « compliquer » la vedette jeune (ex. : fossiles), afin que les données soient cohérentes dans la base de données et en conséquence, pour les usagers interrogeant une source unique (et non plus deux fichiers distincts). Quant à l'étude comparative des systèmes, l'incursion a évidemment débuté chez Dynabec; puis les logiciels Mandarin, multiLIS et Best-Seller furent évalués. Deux catégories se distinguaient très nettement au chapitre important des coûts. Un rapport fut soumis aux autorités municipales au début de l'année 1988 afin d'exposer nos attentes face à un système intégré de gestion documentaire informatisé ainsi que les performances de systèmes particuliers. Pour la majorité de ces systèmes, nous avons effectué deux visites : l'une chez le fournisseur et l'autre dans une bibliothèque où le système était en opération. Une estimation des dépenses à encourir pour l'achat desdits systèmes complétait l'étude.

La première rencontre avec le comité informatique (composé du trésorier, de deux conseillers et d'un informaticien-conseil) eut lieu en avril 1988.

Tout l'aspect technique ⁽¹⁾ avait été couché sur papier par l'informaticien-conseil ; il restait à débattre du choix du logiciel. Nous eûmes alors à étayer les besoins, les avantages et les inconvénients de tel système par rapport à tel autre. Les sommes disponibles étaient de l'ordre de 60 000 \$. Nous avons reçu le mandat, l'informaticien-conseil et moi-même, de préparer la section du cahier de charges ayant trait au logiciel.

L'exercice consistait donc à bien exprimer les besoins. J'ai dû ensuite distinguer les points essentiels, importants et utiles ; ce second exercice a abouti à un système de pointage comportant un minimum requis pour que le logiciel soit admissible. Cette démarche a présenté l'avantage de mettre l'emphase sur nos besoins particuliers. Nous sommes retournés devant le comité informatique ; j'ai dû justifier l'importance de certaines demandes qui n'étaient pas satisfaites par tous les logiciels étudiés. À titre d'exemples, mentionnons la possibilité de réserver des ouvrages en plusieurs exemplaires de manière à ce que chaque usager en attente reçoive automatiquement le premier exemplaire qui revient à la bibliothèque ; la possibilité de créer le système de renvois ; la possibilité de traiter, selon les règles, les ouvrages à dépouillement. Car il n'était pas question d'offrir à notre clientèle un service inférieur à ce que nous permettait le contexte manuel.

Choix d'un système

Et c'est la grande aventure de l'appel d'offres public qui commence, appel qui sera ouvert au début de juin. Quatre compagnies ont soumissionné. Chez l'une, le module du prêt n'était pas disponible. L'autre a été déclarée non conforme puisqu'elle ne respectait pas les exigences de la Ville en termes de garantie. Des deux compagnies restantes, la firme Sobeco, avec le logiciel multiLIS, était le plus bas soumissionnaire tout en répondant à nos attentes. Les autorités municipales ont cependant exigé que l'informaticien-conseil et moi-même déposions un rapport après vérification du cahier de charges rempli par Sobeco. À la suite du dépôt de ce rapport, il y a eu adjudication du contrat en juillet pour la somme de 68 000 \$ et des poussières. Le

tout couvrait l'achat d'un ordinateur, d'un modem, d'une imprimante, de six terminaux et du logiciel. Les autorités municipales avaient donc dû augmenter le montant initialement prévu. Cette recherche de gros sous s'appliquait aussi pour la base de données car sa constitution commençait par un nouvel appel d'offres public.

Dans ce cas, les soumissionnaires devaient évaluer les coûts d'une saisie à partir du fichier topographique, en inscrivant **notre** cote et **nos** vedettes-matière, le tout concentré sur une période de trois mois. Trois compagnies nous ont retourné le cahier de charges. Pour l'une, le prix était global sans possibilité de le fractionner. Or c'était une de nos exigences, puisque selon les montants impliqués, nous souhaitions pouvoir accorder le contrat en parties. Ce qui fut d'ailleurs le cas puisque les Services documentaires multimédia inc. ont obtenu en août un contrat au montant de 30 000 \$. SDM consignait notre cote mais nous n'avions pas les fonds nécessaires pour retenir leurs services en ce qui concernait les vedettes. La saisie de données pour les périodiques faisait aussi partie de l'entente.

La livraison du fichier topographique s'est effectuée en trois temps, à partir du début de septembre. Très tôt, nous avons pu étudier une banque-test afin de vérifier si tout était conforme à nos demandes et aux tables de localisation établies au début du contrat, ainsi qu'aux exigences de Sobeco manifestées à la première rencontre chez SDM. Aux premiers jours de décembre, Sobeco a reçu de SDM la base de données qui devait alors subir un reformatage (10 000 \$). Sur la bande magnétique contenant le fichier-maitre se trouvaient plus de 31 000 notices correspondant à près de 38 000 unités physiques. Quant au chargement de notre base de données, il fut notre cadeau de Noël ! Mais revenons un peu en arrière car il importe de souligner que 1988 était aussi l'année de l'agrandissement de la bibliothèque.

Comme les travaux nécessitaient que le local soit évacué **complètement**, nous avons fermé la bibliothèque deux semaines de plus afin de nous permettre de dresser l'inventaire des collections

La petite
histoire
d'un grand
changement

avant de les mettre en boîtes. On s'assurait de la sorte que le fichier topographique correspondait bien à la réalité. L'autre fichier qu'il nous fallait mettre à jour était celui des abonnés. Il contenait alors 12 000 entrées pour une population évaluée à ce moment à 15 500 personnes. Nous avons donc procédé à une réinscription complète, profitant de la période de fermeture de la bibliothèque.

Nous étions alors en juillet, il faisait beau et chaud ; moins de 2 000 citoyens se sont prévalus de cette période de réinscription. À la réouverture de la bibliothèque à la mi-août, après neuf semaines de « privation bibliothéconomique », nous avons vu poindre beaucoup de beau monde... que nous réinscrivions au fur et à mesure.

Malgré le fait que les équipements informatiques aient été livrés en août, ce n'est qu'en octobre que l'installation s'est faite. Il s'agissait pour nous de conclure le dossier de l'aménagement du nouveau local (qui impliquait aussi une réorganisation du travail) avant de procéder à l'implantation du système informatique, qu'il fallait apprendre à gérer et à « nourrir ».

Ma formation comme administrateur du système et celle de la technicienne en documentation pour le module de catalogage ont été données par Sobeco. Un manuel d'utilisation accompagne chacun des modules et nous sert continuellement de référence en cas de besoin. Quant au module de prêt et de recherche, j'ai appris à l'utiliser à l'aide des manuels de référence et j'ai ensuite assuré la formation. Nous y reviendrons plus loin. Pour le catalogage, nous avons profité d'une période d'essai ; puis le système a été remis à zéro et le 21 novembre 1988, la première notice-maison faisait son entrée officielle dans la base de données. Les nouvelles notices correspondaient aux volumes acquis après l'envoi du fichier topographique à SDM.

Les pages du calendrier ont tourné et nous en sommes au début de l'an 1989. Le programme est chargé :

- apposition de quelque 38 000 codes zébrés ;
- constitution de la base de données des usagers (environ 6 000 abonnés) ;
- planification des opérations et classement de ces 6 000 cartes ;
- saisie de données dans les secteurs des publications gouvernementales et des dossiers spéciaux ;
- formation du personnel travaillant au comptoir du prêt.

Le temps requis pour compléter l'opération « codes zébrés » totalise 800 heures. C'est le seul dossier où j'ai comptabilisé les heures puisqu'il représente une tranche importante du processus d'informatisation et qu'il était difficile d'évaluer le temps nécessaire. Nous avons débüté les opérations du côté des jeunes, suivant en cela les conseils judicieux du personnel de la bibliothèque de Boucherville : les risques d'erreurs y sont plus grands à cause de la multiplicité d'éditions différentes pour un même texte. Nous avons donc préféré attaquer de ce côté avant que la lassitude ne gagne les troupes ! Les mois qui ont suivi ont démontré un taux **minime** d'erreur : la stratégie était bonne ou tout simplement... les troupes étaient très vigilantes !

L'impact sur le personnel et la réaction des usagers

Abordons maintenant les réactions du personnel et sa formation. Parlons d'abord des réactions. Les employées étaient partagées entre l'euphorie à l'idée de ne plus être astreintes aux multiples manipulations de cartes et la crainte : crainte de détruire des données si la manœuvre à l'écran ne réussit pas, crainte de perdre des heures de travail, peur de se tromper et d'avoir l'air fou devant l'usager. La première étape fut donc d'installer un terminal au comptoir du prêt aussitôt que la base de données a été disponible. Ce terminal, muni d'un crayon optique, permettait aux commis d'interroger la base de données ou tout simplement, d'appeler une notice à

l'écran après lecture de l'étiquette à barres. De plus, les codes zébrés avaient été apposés par les employées régulières à temps partiel, dont le nombre d'heures avait été augmenté pour réaliser cette tâche. C'était un atout majeur pour nous : ces personnes savaient ce qu'elles manipulaient. Cela jouait également en leur faveur : l'interrogation de la base était nécessaire puisque la liste de travail pouvait donner plusieurs occurrences du *Chat botté*. L'information complète à l'écran donnait la maison d'édition et le bon code était collé dans le bon livre. Très vite, elles ont été à même de se débrouiller. La première crainte a été ainsi éliminée.

En second lieu, les employées s'inquiétaient de ce qu'il adviendrait de leurs heures de travail au-delà du minimum garanti par la convention collective. Il s'agissait donc de leur faire réaliser qu'elles n'arrivaient pas à tout faire faute de temps. L'élimination des « parties de cartes » (vous n'avez pas oublié que le système de prêt était tout ce qu'il y a de plus manuel !) permettrait, entre autres, la saisie quotidienne (et parfois même horaire) des demandes de réservations (alors qu'on en était à n'effectuer les recherches qu'un jour sur trois) et le suivi des réparations (la collection était trop rapidement vérifiée au retour de prêt par manque de temps). Je ne me leurre pas : elles essayaient de me croire... Mais seul le vécu avec le système de prêt informatisé les a vraiment convaincues !

Quant à la dernière crainte, celle de se tromper et d'avoir l'air fou devant l'usager, son seul remède résidait dans la formation proprement dite. Il n'était pas question que Sobeco forme le personnel du comptoir puisque l'information donnée par la compagnie se trouve condensée en une période de trois jours ; pour sept personnes ne disposant que de trois terminaux, c'était loin de l'idéal.

À mon point de vue, il importe de donner la formation au fil des semaines pour que, graduellement, l'information soit assimilée avec **tous les détails** et les **cas spéciaux** qui peuvent survenir dans la « vraie vie ». Nous avions le temps : du début janvier à la fin avril (date prévue pour la fin de l'opération « codes zébrés »). Il faut noter que la bibliothèque est fermée au public le jeudi, moment

La petite
histoire
d'un grand
changement

propice pour l'apposition de codes zébrés et la formation. A raison d'une heure par semaine au début, j'ai expliqué le fonctionnement du logiciel à l'ensemble du groupe, me servant de deux postes de travail (prêt et retour) et de mises en situation concrètes. Après deux ou trois séances, il s'est imposé que chacune devait apprendre à se débrouiller seule. A tour de rôle, elles effectuaient les opérations pour la dizaine de cas proposés, avec moi comme usagère. La rencontre pouvait durer de dix minutes à une demi-heure, selon les questions posées. Il y eut évidemment d'autres rencontres de groupe pour débattre des procédures modifiées par l'informatique. En bout de ligne, chacune a probablement reçu l'équivalent de deux jours de formation... répartis sur cinq mois (la livraison de la nouvelle version du logiciel ayant retardé le début du prêt informatisé).

Le 16 juin 1989 eut lieu le premier concert de « bip-bip » des crayons optiques. La veille, le système de prêt manuel vivait ses dernières heures. D'avoir hanté le

comptoir du prêt à la demande du personnel (sécurisé par une boîte à réponses à portée de main) pendant une

quinzaine de jours, j'ai été à même de constater que l'assistance était enthousiaste : les usagers étaient enchantés de voir le temps de transaction très court. Il fallait terminer par les mots « c'est tout » puisqu'ils attendaient la suite ! La distribution des nouvelles cartes a coïncidé avec le début des opérations. Nous voulions éviter ainsi les mélanges chez les usagers, à qui on donnait une feuille où des personnages de Mordillo présentaient, sous forme humoristique, les règlements modifiés par l'implantation du système informatique. Certains usagers ont regretté les renseignements sur le nombre et les numéros de documents empruntés que fournissait leur ancienne carte ; les irréductibles ont traîné leur peine durant plusieurs mois mais le commun des mortels s'est vite consolé en voyant les avantages du système.

Car aussitôt commencées les opérations de prêt automatisé, les usagers ont eu accès à des terminaux : le premier, situé près des fichiers pour les jeunes et les deux autres, à proximité des fichiers pour les adultes.

Il a fallu plus de deux mois avant que le statut d'inventaire soit exact pour tous les documents, soit le temps nécessaire à la transition entre les deux systèmes. Et la réaction des usagers face aux terminaux ? Mentionnons que les fichiers étaient mis à jour et que les terminaux permettaient un accès par auteurs, titres ou collections. La base de données ne fournissait pas d'accès par sujets. Au lieu de corriger les sujets de **SDM**, j'avais pris

la décision de ne pas les faire charger et de compléter la saisie à la bibliothèque, à partir du fichier topographique mis à jour continuellement. Pour revenir aux usagers, certains passaient tout à côté des terminaux sans s'arrêter, fidèles aux fichiers de bois. Certains étaient carrément hostiles (des jeunes faisaient partie du nombre). Plusieurs découvraient avec joie ce nouvel outil tandis que d'autres demandaient l'assistance de la préposée à la référence pour l'apprivoiser. Les explications essentielles figuraient sur des cartons de couleur sur le clavier, et les touches inutiles pour la recherche avaient été bloquées, ce qui évitait les « apparitions mystérieuses » à l'écran. D'autre part, le type de recherche le plus embêtant à mon point de vue est celle par sujets. Traditionnellement, en faisant marcher nos doigts dans les fichiers, les mots défilaient. Avec les terminaux, les mots sont « cachés dans la boîte. » Il faut donc écrire les bons termes. Or ces fameux sujets n'étaient pas disponibles ce qui a évité, au début, que les plus craintifs trouvent la recherche assistée par ordinateur compliquée. Somme toute, un bilan **positif** !

À la fin de l'été, la technicienne et moi avons « attaqué » les sujets pour les jeunes puisque cette clientèle est la plus encline à l'utilisation des terminaux. **Mission accomplie** au début de l'année 1990. Subtilement, nous avons forcé la main aux usagers trop fidèles aux fichiers. Nous avons acheté trois autres terminaux, nous avons cessé de mettre les fichiers à jour et nous avons éliminé les fichiers pour



Bibliothèque municipale de Sainte-Julie : comptoir de prêt



Bibliothèque municipale de Sainte-Julie : terminaux de recherche.



Bibliothèque municipale de Sainte-Julie : aide au lecteur.

La petite
histoire
d'un grand
changement

les jeunes ainsi que les fichiers auteurs-titres du côté des adultes. Seuls sont demeurés les fichiers sujets pour les adultes, question d'espace... évidemment! (Nous nous étions empressées de réaménager!) Toujours avec l'assistance de Mordillo, nous avons produit une bande dessinée explicative, soit une feuille donnant des trucs pour la recherche : l'explication allait plus loin que les carions du début, que nous avons d'ailleurs enlevés.

Et nous avons poursuivi la saisie des sujets. La fin novembre a vu la conclusion du dossier... et la disparition des derniers fichiers. L'espace occupé antérieurement par ceux-ci a été comblé par la table à suggestions (inexistante, faute de place, jusqu'à ce jour). Moins d'une dizaine de personnes ont manifesté leur mécontentement d'avoir perdu les fichiers : toutes les autres avaient gagné un coin qui répondait à leurs besoins.

Conclusion

Beaucoup de temps s'est écoulé depuis le dépôt du rapport de sensibilisation à l'importance du virage technologique à la bibliothèque et je peux affirmer que **personne** ne s'ennuie de « l'ancien temps ». Je n'énumérerai pas tous les bienfaits d'un système intégré de prêt et de gestion documentaire informatisé pour

ne pas faire souffrir inutilement ceux qui ne sont pas rendus à cette étape de leur vie bibliothéconomique. Mais de simplement savoir si le document qu'on cherche est en commande, disponible, en réparation, en traitement, en réservation, prêté ou à la réserve procure un immense bonheur! Mais si l'on veut une bonne réponse du système, il faut cependant bien l'alimenter : si l'on ne verse pas l'information dans la base de données, elle ne peut pas nous la rendre! Ceci m'amène à spécifier que chez nous, le travail de « bureau » n'a pas diminué : il s'est simplement modifié. Par contre, en ce qui regarde les commis au prêt, leur tâche s'est trouvée allégée au niveau des transactions directes. Mais comme d'autres tâches souffraient du manque d'effectifs, tout s'est presque équilibré. Le nombre de personnes ne peut être diminué, puisqu'il y a des postes de travail à combler (prêt, retour, reclassement). Par contre, l'occupation de ces personnes n'est pas maximale, ce qui nous a permis et nous permettra encore pour un certain temps, d'absorber une hausse d'achalandage sans accroître les effectifs. D'où stabilisation du personnel et par conséquent, amortissement des dépenses d'immobilisation.

Comme nous discutons de personnel, j'aimerais revenir sur les craintes face au changement. Une fois que ces craintes se sont totalement dissipées, on croit pouvoir pousser un soupir de soulagement. Pas tout de suite! Une trop grande confiance peut faire qu'on ne lise plus l'écran, qu'on dirige mal le crayon optique et que des données inexactes ne soient inscrites dans le système. On impute alors la faute à la machine et une perte de confiance dans le système peut s'installer. Il faut donc responsabiliser le personnel : le système

n'enregistre que ce qu'on lui donne. On s'en assure en vérifiant à l'écran que l'information est exacte car... « garbage in, garbage out »! Faire comprendre que le système est logique, **sans plus**, et que le jugement se trouve du côté de l'opérateur, constitue votre dernière épreuve.

En conclusion, je n'apprendrai rien à personne en affirmant que la saisie de données est facilitée par un fichier topographique en bon état. Chez nous, la base de données a été constituée par des ressources externes. Il n'y a pas eu de confrontation et **SDM** s'y est bien retrouvé. Mais pendant près de dix-huit mois, on a vu défiler le fichier topographique lorsque nous avons ajouté les sujets dans le système. On a vu parfois des incohérences patentes, des complications inutiles qui nous échappent lorsqu'on travaille à la pièce. Alors se préparer à l'informatisation, c'est se rendre disponible au changement et à la rationalisation après avoir eu le désir et la lucidité de regarder et d'évaluer notre organisation...

Tout simplement!

Note

¹ Prendre la précaution d'exiger que les compagnies mettent par écrit les **limites de l'équipement** selon les divers scénarios (comme l'ajout de terminaux au public, ce qui a une incidence sur la mémoire vive, ou le début des opérations au prêt coïncidant avec le parachèvement de la base de données - renvois y compris -, ce qui a une incidence sur l'espace-disque) afin de permettre une meilleure comparaison des prix. ■

Bulletin d'abonnement

Je désire m'abonner à **ARGUS** à partir du vol. 21 (1992)

- tarif normal + 7% TPS + 8% TVQ (27 \$ pour le Québec ; 33 \$ pour le Canada ; 33 \$ US pour l'extérieur du Canada) _____
- tarif étudiant + 7% TPS + 8% TVQ (17 \$ pour le Québec et le Canada ; 17 \$ US pour l'extérieur du Canada) _____

☐ paiement joint

☐ veuillez me facturer

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Bulletin à retourner à : Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
307, rue Sainte-Catherine Ouest, Bureau 320
Montréal (Québec) H2X 2A3

UNE MONTAGNE DE TRANSACTIONS À GÉRER CHAQUE JOUR...

**RENDEZ-VOUS LA VIE
PLUS FACILE!**



«Il prêtait à ses connaissances un tour aisé, clair» (Maupassant)

**BEST
SELLER** 

LE MEILLEUR LOGICIEL DE GESTION DOCUMENTAIRE DE SON TEMPS!

Corporation Infocentre
Division gestion documentaire
Tél.: (514) 337-5007 ou 1-800-361-6782
Télécopieur: (514) 337-7629

Montréal Toronto Los Angeles New York Londres Paris Chicago

Les bibliothèques publiques ontariennes et l'alphabétisation

My Loan Duong

Responsable de la bibliothèque de bibliothéconomie et des sciences de l'information Université de Montréal

BIBLIO-CULTURE



Contrairement à ce qui était annoncé, l'inventaire des principaux projets de recherche en voie de réalisation dans les écoles de formation canadiennes paraîtra au printemps 1992 (vol. 21 n° 1). La période estivale étant une période de relâche des activités dans les écoles de formation, l'auteure n'a pas pu recenser tous les projets de recherche en cours dans les écoles de bibliothéconomie au Canada.

La présente chronique décrit un ouvrage fondamental dans le domaine de l'alphabétisation.

Les bibliothèques et l'alphabétisation. (Toronto), Ont., Ministère de la Culture et des Communications, 1990. 212 p.

Pour faire le point sur la situation de l'alphabétisme au Canada et la contribution des bibliothèques publiques au mouvement d'alphabétisation, on ne saurait ignorer le document publié en 1989 par le Ministère ontarien de la Culture et des Communications: « Libraries and literacy » et sa version française parue en 1990 sous le titre « Les bibliothèques et l'alphabétisation ».

Ce document pose le problème de l'alphabétisation au Canada à l'heure actuelle et présente les différents programmes offerts par les bibliothèques publiques pour lutter contre l'alphabétisme. Loin d'être le propre des pays en voie de développement, l'alphabétisme touche un Canadien sur cinq, un sur quatre chez les francophones (voir les chapitres 1 et 2).

Depuis leur création, les bibliothèques publiques ont été l'endroit privilégié pour aider les personnes directement ou indirectement touchées par l'alphabétisation. Leur contribution en ressources humaines et matérielles tel que présentée dans les chapitres 3 et 4 s'est développée au cours des vingt dernières années grâce à la reconnaissance de leur rôle par l'American Library Association et Canadian Library Association.

Les services d'alphabétisation, intégrés aux activités régulières de la bibliothèque, sont soit coopératifs, c'est-à-dire développés conjointement avec d'autres organismes, soit parrainés par la bibliothèque. Ils consistent en différents programmes utilisant une variété de méthodes et offrant une gamme d'activités susceptibles de répondre aux besoins individuels de la clientèle et de la collectivité.

Dans le chapitre 5, les auteurs dressent l'inventaire des ressources documentaires en alphabétisation. Ils insistent sur l'importance d'une politique d'acquisition bien définie, adaptée aux intérêts et aux motivations de la clientèle en alphabétisation.

Suit une série de conseils pratiques comme le choix de l'emplacement de la collection d'alphabétisation à l'intérieur de la bibliothèque, la pertinence ou non de son intégration au catalogue de celle-ci (la plupart des auteurs pensent qu'il n'est pas nécessaire de l'inclure dans le catalogue général) et la promotion de documents auprès de la clientèle.

Le document présente aussi les programmes des gouvernements fédéraux et provinciaux relatifs à l'alphabétisation et les sources potentielles de financement des services d'alphabétisation. Les activités comme les levées de fonds engageant le plus grand nombre possible d'intervenants sociaux (clubs de services, regroupements d'enseignants ou de travailleurs, syndicats, commerces, Églises) peuvent par exemple constituer des sources de financement intéressantes.

En appendice, les auteurs proposent des critères d'évaluation du matériel d'alphabétisation (documents audiovisuels et logiciels entre autres) et une liste des bibliothèques ontariennes qui ont parrainé des programmes d'alphabétisation et qui peuvent offrir leur expertise à d'autres programmes du même genre.

Ce document pratique, assez complet sur le rôle et la contribution des bibliothèques publiques dans le mouvement d'alphabétisation, mérite d'avoir sa place dans la collection du bibliothécaire, de l'enseignant ou de toute personne ou groupe communautaire concerné par les programmes d'alphabétisation. ■

LES RÈGLES

ONT CHANGÉ

ACCÈS DIRECT AUX BANQUES DE DONNÉES

- DOBIS
- S.D.M., Services documentaires Multimédia Inc.
- BIBLIOFILE et UTLAS

SERVICES DE CONSULTATION

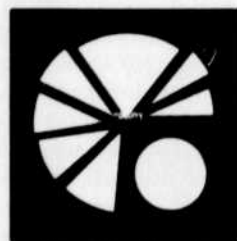
- Elaboration de plans de développement des bibliothèques
- Analyses reliées aux structures et modes de fonctionnement des bibliothèques publiques
- Planification des locaux et préparation de programmes techniques et fonctionnels
- Étude de localisation, analyse de locaux, étude de faisabilité
- Négociation de subventions avec le ministère des Affaires culturelles
- Personne-ressource auprès de la Direction générale et de la Direction des Services de bibliothèques au plan du développement de systèmes de gestion, de politiques de fonctionnement et de la stratégie de développement des collections
- Étude des besoins, préparation des cahiers des charges et suivi de l'implantation pour l'informatisation

Pour toute information sur nos services, communiquez avec l'un de nos représentants au (514) 625-0700.

En gestion de bibliothèques, les règles changent. Pour demeurer efficace et productif, il faut sans cesse être à la fine pointe de la technologie et poursuivre les recherches sur le développement de nouvelles méthodes. Améliorer la qualité tout en réduisant les coûts ainsi que les délais est notre mission.

Biblio R.P.L. vous offre les services suivants:

- Catalogage de documents (langues: française, anglaise, allemande, espagnole, grecque, italienne, portugaise)
- Préparation technique et matérielle de volumes
- Production de jeux de fiches, d'étiquettes et de listes
- Renforcement et réparation de volumes
- Entreposage de volumes
- Prise d'inventaire
- Pose de codes à barres
- Création de fichiers maîtres (reconversion)



**BIBLIO
RPL Itée**

1905, boul. Dagenais Ouest, Laval, Québec H7L 5A3 (514) 625-0700

Dans quelques quotidiens québécois, en 1990...

Michel Lefebvre

Directeur de publications, Inform II - Microfor

ÉVÉNEMENTS

La bibliographie rétrospective de 1990 tirée de quatre quotidiens québécois, *Le Devoir*, *La Presse*, *Le Soleil* et *Le Journal de Montréal*, fait large place au débat entourant l'application de la TPS aux livres, journaux et périodiques. Nous avons aussi cru bon rappeler la question de la confidentialité des banques de données gouvernementales qui a fait l'objet de quelques articles vers la fin de l'année, et souligner l'année de l'alphabétisation. Et puis, les thèmes courants: bibliothèques publiques, projets de construction ou d'implantation de bibliothèques municipales, archivistique, implication des paliers gouvernementaux dans le milieu, etc. Bonne consultation.

■ Accès à l'information

Venne, Michel. « Québec recule sur la commercialisation du contenu de ses banques de données ». *Le Devoir* (12 sept. 1990), p.2

Venne, Michel. « Québec vendrait ses informations sur les citoyens ». *Le Devoir* (20 nov. 1990), p.A1

Venne, Michel. « Québec promet de protéger les informations confidentielles de ses banques de données ». *Le Devoir* (21 nov. 1990), p.A2

Dufresne, Jean-V.. « Je ne suis pas à vendre ». *Le Journal de Montréal* (23 nov. 1990), p.4

■ Alpha Contact (émission)

Cliche, Vincent. « Charlesbourg: lancement du projet Alpha Contact à l'intention des analphabètes ». *Le Soleil* (5 mai 1990), p.F17

■ Analphabétisme

Gagnon, Damien. « L'alphabétisation marquera un tournant au Québec en 90; Une équipe québécoise prépare une vaste campagne de sensibilisation ». *Le Soleil* (3 janv. 1990), p.A8

« [Cahier spécial] éducation 2^e semestre ». *Le Journal de Montréal* (4 janv. 1990), p.1-20

« Selon une étude canadienne, un Québécois sur dix ne sait ni lire ni écrire: En 1989-1990, le ministère de l'éducation a consacré 26 millions \$ à l'alphabétisation ». *La Presse* (8 janv. 1990), p.B1

Beauvais, André. « Année internationale des analphabètes: Alphabétisation chez

les anglophones ». *Le Journal de Montréal* (11 janv. 1990), p.8

St-Jean, Gilles. « Un concours graphique de l'UNESCO pour l'année de l'alphabétisation remporté par une Québécoise ». *La Presse* (22 janv. 1990), p.A3

Bernier, Conrad. « Alphabétisation: des députés de l'opposition contestent le projet du ministre de l'éducation ». *La Presse* (26 janv. 1990), p.A4

Morazain, Jeanne et al. « [Cahier spécial] éducation ». *Le Devoir* (26 janv. 1990), p.1-24

Vigneault, Gilles. « Les mots et la vie: Vous avez droit à la parole ». *Le Devoir* (27 janv. 1990), p.A9

Fortin, Richard. « La personnalité de la semaine: [Isabelle Côté]: Cette étudiante de 22 ans a remporté le Concours mondial d'affiche de l'Unesco pour l'Année de l'alphabétisation ». *La Presse* (28 janv. 1990), p.B3

Cliche, Vincent. « CECQ: 25% des adultes sont analphabètes ». *Le Soleil* (8 fév. 1990), p.A3

St-Hilaire, Jean. « [Rayons de nuit] Le Théâtre Sans Détour propose un spectacle sur l'alphabétisation ». *Le Soleil* (13 fév. 1990), p.C7

Turenne, Martine. « Quand parents et enfants apprennent ensemble l'alphabet ». *La Presse* (24 fév. 1990), p.B5

Turenne, Martine. « Voici en quoi elle concerne le Québec: Et n'oubliez surtout pas qu'elle ne vous concerne pas parce que vous pouvez lire ce qui suit ». *La Presse* (24 fév. 1990), p.B4-B5

Turenne, Martine. « L'immigration accroît le fardeau ». *La Presse* (24 fév. 1990), p.B4



Turenne, Martine. « Vie en société : Les petites menteries quotidiennes d'un analphabète ». *La Presse* (24 fév. 1990), p.B4

Savard, Réjean. « L'analphabétisme et les bibliothèques! ». *La Presse* (3 mars 1990), p.B3

« L'analphabétisme et la faim ». *Le Devoir* (20 mars 1990), p.7

Laplanche, Laurent. « L'alphabetisation, libération ». *Le Soleil* (20 mars 1990), p.A16

Proulx, Jean-Pierre. « 19% des Montéréals n'ont pas atteint la 8^e année ». *Le Devoir* (23 mars 1990), p.3

Cliche, Vincent. « Plus d'un Québécois sur quatre est incapable de lire correctement ». *Le Soleil* (5 avril 1990), p.B9

Langevin, Claude. « Pourquoi on compte tant d'analphabètes au Québec ». *Le Soleil* (10 avril 1990), p.A19

Francoeur, Jean. « Un art à inventer : prioriser ». *Le Devoir* (11 avril 1990), p.7

Gagnon, Damien. « Naissance d'une Fondation québécoise pour l'alphabetisation ». *Le Soleil* (5 mai 1990), p.D20

Proulx, Jean-Pierre. « Les éducateurs veulent faire le marketing de l'alphabetisation ». *Le Devoir* (5 mai 1990), p.B10

Cliche, Vincent. « Charlesbourg: lancement du projet Alpha Contact à l'intention des analphabètes ». *Le Soleil* (5 mai 1990), p.F17

Proulx, Jean-Pierre. « 900 000 Québécois éprouvent des difficultés sérieuses en lecture ». *Le Devoir* (7 juin 1990), p.3

Leduc, Gilbert. « À tout âge, on peut vaincre l'analphabétisme ». *Le Soleil* (9 juin 1990), p.B8

Hénaire, Jean. « Jomtien : l'éducation pour tous en l'an 2000 ». *Le Devoir* (7 juillet 1990), p.A7

Proulx, Jean-Pierre. « Presque la moitié des Québécois ne savent pas ou peu calculer ». *Le Devoir* (18 juillet 1990), p.1

Kabundi, Marcel. « Le savoir libère ». *Le Devoir* (8 août 1990), p.12

« Un milliard d'adultes sont analphabètes : Leur nombre s'accroît dans les pays en développement, selon l'UNESCO ». *Le Devoir* (4 sept. 1990), p.2

Pilon, Gilles. « Alphabetisation : La ville de Montréal s'implique ». *Le Journal de Montréal* (7 sept. 1990), p.28

Bernier, Conrad. « Montréal veut combattre l'analphabétisme ». *La Presse* (7 sept. 1990), p.C16

Proulx, Jean-Pierre. « Près d'un milliard d'analphabètes ». *Le Devoir* (8 sept. 1990), p.A4

Lamon, Georges. « L'alphabetisation passe aussi par le respect des droits des analphabètes ». *La Presse* (7 nov. 1990), p.A12

Tougas, Claudette. « Vous savez lire?... Hélas, pas eux! ». *La Presse* (11 nov. 1990), p.B2

Lacroix, Lilianne. « On ne vous comprend pas, disent les analphabètes ». *La Presse* (12 nov. 1990), p.A5

Gruda, Agnès. « Le droit des analphabètes ». *La Presse* (13 nov. 1990), p.B2

Léger, Marie-France. « Au Québec, le quart des « analphabètes » ont plus d'une neuvième année de scolarité ». *La Presse* (27 nov. 1990), p.A16

Martinez, Jean-Paul. « Alphabetiser (lecturer) c'est possible : Encore faut-il apprendre à lire et à écrire aux enfants et aux adultes ». *Le Devoir* (11 déc. 1990), p.B8

Proulx, Jean-Pierre. « La démission de Québec : L'alphabetisation, un dossier fédéral ». *Le Devoir* (14 déc. 1990), p.B1

Brousseau, Daniel. « 1990, Année Internationale de l'alphabetisation : Les pays riches produisent de plus en plus d'analphabètes ». *Le Journal de Montréal* (14 déc. 1990), p.28

Gauthier, Denis. « Rapport du Conseil régional de pastorale : Charlevoix : 32%

d'analphabètes fonctionnels ». *Le Soleil* (16 déc. 1990), p.A3

■ Ancienne-Lorette – bibliothèque publique

Routhier, Benoît. « Projet de bibliothèque à l'Ancienne-Lorette : Le référendum devient plus que probable ». *Le Soleil* (11 avril 1990), p.A7

Diallo, Thierno. « L'Ancienne-Lorette devrait avoir sa bibliothèque durant l'été 91 ». *Le Soleil* (24 oct. 1990), p.A12

Côté, Richard. « Adoption d'un règlement d'emprunt pour la biblio de l'Ancienne-Lorette ». *Le Soleil* (14 nov. 1990), p.A4

■ Archives historiques

« Dégâts aux Archives: Ottawa est accusé de négliger le patrimoine ». *La Presse* (7 juillet 1990), p.F1

■ Archives historiques – acquisitions

« L'histoire d'un commerce du Vieux-Québec de 1870 à 1920 : Le service canadien des parcs nous fait cadeau du fonds « Alfred Grenier » ». *Le Soleil* (26 fév. 1990), p.A5

Lemieux, Louis-Guy. « Considéré comme le « père de l'éducation publique » au Québec : Les Archives du Séminaire acquièrent des manuscrits originaux de Perreault ». *Le Soleil* (2 avril 1990), p.C3

Lemieux, Louis-Guy. « Le fonds Gérard Thibault acquis par les Archives nationales ». *Le Soleil* (12 juin 1990), p.C7

■ Archives nationales du Canada

Proulx, Jean-Pierre. « Archives nationales du Canada : Le public a désormais accès au registre informatisé de la population du Québec ancien ». *Le Devoir* (18 juin 1990), p.3

Dégâts aux Archives: Ottawa est accusé de négliger le patrimoine ». *La Presse* (7 juillet 1990), p.F1

■ Archives nationales du Québec

« L'histoire d'un commerce du Vieux-Québec de 1870 à 1920 : Le service

canadien des parcs nous fait cadeau du fonds « Alfred Grenier ». *Le Soleil* (26 fév. 1990), p.A5

Bonhomme, Jean-Pierre. « Québec dotera Montréal, pour sa fête de 1992, d'un nouveau Centre national d'archives ». *La Presse* (1^{er} mars 1990), p.A11

Lemieux, Louis-Guy. « Le fonds Gérard Thibault acquis par les Archives nationales ». *Le Soleil* (12 juin 1990), p.C7

Proulx, Jean-Pierre. « Québec entreprend le grand ménage des archives judiciaires : Plus de 300 000 caisses de dossiers se sont accumulées depuis 1764 ». *Le Devoir* (28 juin 1990), p.1

Proulx, Jean-Pierre. « Les Archives nationales iraient sous l'ancien toit des HEC en 93 ». *Le Devoir* (10 juillet 1990), p.3

■ Archivistique

Lefèvre, Guy et al. « [Cahier spécial] Communications ». *Le Devoir* (19 janv.), p.1-20

■ Banques de données

« Une « bibliothèque » de poche : 200 000 pages de texte dans un Data discman format carte postale ». *La Presse* (9 oct. 1990), p.B9

■ Banques de données gouvernementales

Venne, Michel. « Québec recule sur la commercialisation du contenu de ses banques de données ». *Le Devoir* (12 sept. 1990), p.2

Venne, Michel. « Québec vendrait ses informations sur les citoyens ». *Le Devoir* (20 nov. 1990), p.A1

Venne, Michel. « Québec promet de protéger les informations confidentielles de ses banques de données ». *Le Devoir* (21 nov. 1990), p.A2

Dufresne, Jean-V. « Je ne suis pas à vendre ». *Le Journal de Montréal* (23 nov. 1990), p.4

■ Biblio-Manie

Benjamin, Guy. « Le prix moyen des romans étant trop élevé : Entreprise privée pour louer des best-sellers ». *Le Soleil* (19 sept. 1990), p.C4

■ Bibliothécaires

Jacques, Louise et al. « Professions [Cahier spécial] ». *Le Devoir* (26 oct.), p.1-20

■ Bibliothèque d'Alexandrie (Égypte)

« 100 millions \$ pour la bibliothèque d'Alexandrie ». *Le Devoir* (13 fév. 1990), p.18

■ La Bibliothèque des enfants (ouvrage)

Sarfati, Sonia. « [La bibliothèque des enfants] : Dominique Demers : Voyage initiatique dans le monde des livres pour enfants ». *La Presse* (6 mai 1990), p.D1

Lafuste, France. « Dominique Demers : 300 albums qui grandissent avec l'enfant ». *Le Devoir* (12 mai 1990), p.D1

Voisard, Anne-Marie. « [La Bibliothèque des enfants] Dominique Demers et le plaisir des livres pour enfants ». *Le Soleil* (26 mai 1990), p.D8

■ Bibliothèques - projets

« 100 millions \$ pour la bibliothèque d'Alexandrie ». *Le Devoir* (13 fév. 1990), p.18

Tramier, Sylviane. « Le président Mitterand veut faire de la Bibliothèque de France la plus moderne du monde : L'érection de la « TGB » agite les intellectuels français ». *Le Devoir* (3 mars 1990), p.C4

« Londres aura bientôt sa nouvelle British Library ». *La Presse* (18 juin 1990), p.A11

Bérubé, Maryse. « Construction d'une bibliothèque à Outremont : l'opposition exige un référendum ». *La Presse* (27 juin 1990), p.A7

Leduc, Gilbert. « Saint-Romuald : 2000 noms contre la bibliothèque à l'anse Benson ». *Le Soleil* (4 juillet 1990), p.B7

Trudel, Clément. « Lecture, taxes et politique à Outremont ». *Le Devoir* (8 août 1990), p.11

Leduc, Gilbert. « St-Romuald : le conseil tarde à se brancher sur le projet de bibliothèque ». *Le Soleil* (4 sept. 1990), p.A6

Bernard, Florian. « Les Outremontais décideront dimanche du sort de la nouvelle bibliothèque ». *La Presse* (5 sept. 1990), p.A7

Référendum pour une bibliothèque à Outremont ». *La Presse* (9 sept. 1990), p.A5

Lacroix, Lilianne. « Outremont rejette le projet de bibliothèque du maire Choquette ». *La Presse* (10 sept. 1990), p.A7

Leduc, Gilbert. « Localisation de la bibliothèque de St-Romuald : Les citoyens ont été consultés par sondage ». *Le Soleil* (11 oct. 1990), p.A8

Diallo, Thierno. « L'Ancienne-Lorette devrait avoir sa bibliothèque durant l'été 91 ». *Le Soleil* (24 oct. 1990), p.A12

Leduc, Gilbert. « Future bibliothèque de Saint-Romuald : Le terrain de l'hôtel de ville l'emporte sur l'anse Benson ». *Le Soleil* (27 oct. 1990), p.A3

Côté, Richard. « Adoption d'un règlement d'emprunt pour la biblio de l'Ancienne-Lorette ». *Le Soleil* (14 nov. 1990), p.A4

■ Bibliothèques publiques

Savard, Réjean. « L'analphabétisme et les bibliothèques! ». *La Presse* (3 mars 1990), p.B3

Lepage, Jocelyne. « Bibliothèques : n'importe quoi... ou presque ». *La Presse* (21 oct. 1990), p.C1

Lepage, Jocelyne. « Les bibliothèques publiques : le Québec toujours bon dernier au Canada ». *La Presse* (21 oct. 1990), p.C5

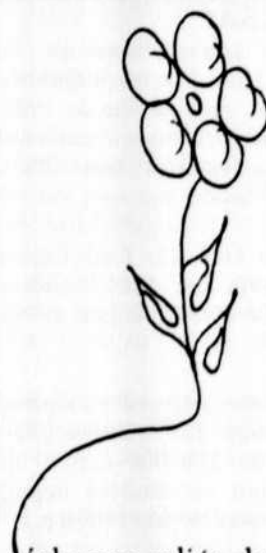
La LIBRAIRIE MERCIER, a pour objectif de faire tout son possible afin de simplifier votre travail.

Notre expérience nous permet d'effectuer des recherches fréquentes pour vous, et ainsi, réduire le nombre de vos commandes et vous sauver du temps.

Depuis 1952, nous desservons les institutions d'enseignement et de recherche, tels que les bibliothèques municipales, scolaires, provinciales, fédérales et d'hôpitaux.

Nous comptons avoir le privilège de bien vous servir très bientôt.

LIBRAIRIE MERCIER
librairie agréée,
40, St-Joseph, Ste-Thérèse, Qc J7E 3L6
Téléphone (514) 435-0581
Télécopieur (514) 430-1584



Volumes reliés de luxe
Arts et histoire
Littérature
Scientifiques
Médicaux
Service de recherche

**PIERRE
LAROCHELLE**
reliure inc.

615, 4ème RUE
SHAWINIGAN, QC G9N 1G9
(819) 537-1617
1-800-567-9373

- SPÉCIALISTE EN RELIURE DE LIVRES DE BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES
- LAMINAGE DE CARTE GÉOGRAPHIQUE OU TOUT AUTRE DOCUMENT (SANS LIMITE DE GRANDEUR)
- CAHIER À ANNEAUX, TOILE, VINYLE OU DURAFLEX
- PORTE-DOCUMENT FLEXIBLE, RIGIDE OU ACCORDÉON
- DISTRIBUTEUR DES PRODUITS DE QUALITÉ FILMOLUX (ADHÉSIF POUR RÉPARATION DE VOLUME)
- TRAVAUX SPÉCIAUX SUR DEMANDE

**Depuis 29 ans, nous offrons un service de
qualité à travers toute la province.**

Pierre D. Larochelle, prés.

Laplanche, Laurent. « Le livre: investissement et non dépense ». *Le Soleil* (26 oct. 1990), p.A14

Bibliothèques publiques – affaire de Roxboro

Rufiange, Luc. « La saga de la bibliothèque de Roxboro : Le salaire de la nouvelle directrice soulève des accusations de favoritisme ». *Le Journal de Montréal* (9 janv. 1990), p.8

Rufiange, Luc. « Bibliothèque de Roxboro: La moitié du personnel embauchée illégalement ». *Le Journal de Montréal* (31 janv. 1990), p.8

Bibliothèques publiques – gratuité

Pépin, Gilles. « La gratuité est abolie à la bibliothèque de Lévis ». *Le Soleil* (20 déc. 1990), p.B10

Bibliothèques publiques – Québec (région)

Diallo, Thierno. « Un réseau de bibliothèques municipales couvre efficacement l'Est de la province ». *Le Soleil* (9 oct. 1990), p.B11

Diallo, Thierno. « Sur la rive nord de Québec en 89 seulement : Les villes ont dû investir 8 millions \$ dans leurs bibliothèques ». *Le Soleil* (9 oct. 1990), p.B10

Diallo, Thierno. « À Québec et dans l'Est : La fréquentation des bibliothèques augmente de 30% ». *Le Soleil* (9 oct. 1990), p.A1

Bibliothèques scolaires

Bernhard, Paulette. « Les bibliothèques scolaires au Québec : Le ministère de l'éducation ne semble pas pressé d'agir ». *Le Devoir* (23 mai 1990), p.7

British Library (Londres)

« Londres aura bientôt sa nouvelle British Library ». *La Presse* (18 juin 1990), p.A11

Canada. Min. Communications – services documentaires informatiques

Roberge, Pierre. « Une « bibliothèque électronique » pour percevoir les droits d'auteur ». *La Presse* (10 avril 1990), p.E2

Ferland, Guy. « Médialog diffusera des informations culturelles ». *Le Devoir* (10 avril 1990), p.18

Canada. Min. Finances – taxe sur les livres

« Wilson n'exemptera pas les livres de la TPS ». *Le Devoir* (2 oct. 1990), p.A6

CECQ – analphabétisme

Cliche, Vincent. « CECQ: 25% des adultes sont analphabètes ». *Le Soleil* (8 fév. 1990), p.A3

Cégeps

Morazain, Jeanne et al. « [Cahier spécial] éducation ». *Le Devoir* (26 janv. 1990), p.1-24

Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail

Roberge, Pierre. « Une « bibliothèque électronique » pour percevoir les droits d'auteur ». *La Presse* (10 avril 1990), p.E2

Ferland, Guy. « Médialog diffusera des informations culturelles ». *Le Devoir* (10 avril 1990), p.18

Charlesbourg – analphabétisme

Cliche, Vincent. « Charlesbourg: lancement du projet Alpha Contact à l'intention des analphabètes ». *Le Soleil* (5 mai 1990), p.F17

Charlevoix – analphabétisme

Gauthier, Denis. « Rapport du Conseil régional de pastorale: Charlevoix: 32% d'analphabètes fonctionnels ». *Le Soleil* (16 déc. 1990), p.A3

Communautés ethniques et culturelles – analphabétisme

Morazain, Jeanne et al. « [Cahier spécial] éducation ». *Le Devoir* (26 janv. 1990), p.1-24

Turenne, Martine. « L'immigration accroît le fardeau ». *La Presse* (24 fév. 1990), p.B4

Conseil consultatif de la lecture et du livre

des Rivières, Paule. « L'industrie du livre ne se relèverait pas d'une double TPS ». *Le Devoir* (21 sept. 1990), p.9

« L'avis du conseil consultatif de la lecture et du livre : Seuls les gros éditeurs et les gros libraires pourront survivre à l'imposition d'une TPS ». *Le Devoir* (22 sept. 1990), p.A9

Culture

Séguin, François. « Lecture et culture ». *Le Devoir* (28 fév. 1990), p.6

Culture – services informatisés

Roberge, Pierre. « Une « bibliothèque électronique » pour percevoir les droits d'auteur ». *La Presse* (10 avril 1990), p.E2

Ferland, Guy. « Médialog diffusera des informations culturelles ». *Le Devoir* (10 avril 1990), p.18

Demers, Dominique (auteure)

Sarfati, Sonia. « [La bibliothèque des enfants] : Dominique Demers : Voyage initiatique dans le monde des livres pour enfants ». *La Presse* (6 mai 1990), p.D1

Lafuste, France. « Dominique Demers : 300 albums qui grandissent avec l'enfant ». *Le Devoir* (12 mai 1990), p.D1

Voisard, Anne-Marie. « [La Bibliothèque des enfants] Dominique Demers et le plaisir des livres pour enfants ». *Le Soleil* (26 mai 1990), p.D8

Droits d'auteur

Roberge, Pierre. « Une « bibliothèque électronique » pour percevoir les droits d'auteur ». *La Presse* (10 avril 1990), p.E2

Ferland, Guy. « Médialog diffusera des informations culturelles ». *Le Devoir* (10 avril 1990), p.18

Éducation

« [Cahier spécial] éducation 2^e semestre ». *Le Journal de Montréal* (4 janv. 1990), p.1-20

Morazain, Jeanne et al. « [Cahier spécial] éducation ». *Le Devoir* (26 janv. 1990), p.1-24

■ Éducation – bibliothèques scolaires

Bernhard, Paulette. « Les bibliothèques scolaires au Québec : Le ministère de l'éducation ne semble pas pressé d'agir ». *Le Devoir* (23 mai 1990), p.7

■ Éducation – histoire

Lemieux, Louis-Guy. « Considéré comme le « père de l'éducation publique » au Québec : Les Archives du Séminaire acquièrent des manuscrits originaux de Perreault ». *Le Soleil* (2 avril 1990), p.C3

■ Éducation – pays en voie de développement

Hénaire, Jean. « Jomtien : l'éducation pour tous en l'an 2000 ». *Le Devoir* (7 juillet 1990), p.A7

■ Éducation – TPS

Vézina, Raymond. « Les effets de la TPS dans le secteur scolaire : Le livre n'a jamais été taxé au Canada ni par Ottawa ni par les provinces ». *Le Devoir* (6 oct. 1990), p.B16

■ Égypte – Bibliothèque d'Alexandrie

« 100 millions \$ pour la bibliothèque d'Alexandrie ». *Le Devoir* (13 fév. 1990), p.18

■ Entreprises – analphabétisme

Turenne, Martine. « Pour l'entreprise, alphabétiser peut être plus que de la charité ». *La Presse* (24 fév. 1990), p.B5

■ Entreprises – gestion documentaire

Lefèvre, Guy et al. « [Cahier spécial] Communications ». *Le Devoir* (19 janv.), p.1-20

■ Fondation québécoise pour l'alphabétisation

Gagnon, Damien. « Naissance d'une Fondation québécoise pour l'alphabétisation ». *Le Soleil* (5 mai 1990), p.D20

■ France – Grande bibliothèque de France

Tramier, Sylviane. « Le président Mitterand veut faire de la Bibliothèque de France la plus moderne du monde : L'érection de la « TGB » agite les intellectuels français ». *Le Devoir* (3 mars 1990), p.C4

■ Gestion des documents

Lefèvre, Guy et al. « [Cahier spécial] Communications ». *Le Devoir* (19 janv.), p.1-20

■ Gouvernement Bourassa – analphabétisme

Proulx, Jean-Pierre. « La démission de Québec : L'alphabétisation, un dossier fédéral ». *Le Devoir* (14 déc. 1990), p.B1

■ Gouvernement Bourassa – banques de données

Venne, Michel. « Québec vendrait ses informations sur les citoyens ». *Le Devoir* (20 nov. 1990), p.A1

Venne, Michel. « Québec promet de protéger les informations confidentielles de ses banques de données ». *Le Devoir* (21 nov. 1990), p.A2

Dufresne, Jean-V.. « Je ne suis pas à vendre ». *Le Journal de Montréal* (23 nov. 1990), p.4

■ Gouvernement Mulroney – analphabétisme

Proulx, Jean-Pierre. « La démission de Québec : L'alphabétisation, ur. dossier fédéral ». *Le Devoir* (14 déc. 1990), p.B1

■ Gouvernement Mulroney – taxe sur les livres

Dubuisson, Philippe. « L'idée d'exempter le livre de la TPS fait son chemin chez les conservateurs ». *La Presse* (30 oct. 1990), p.B1

■ Grande bibliothèque de France (Paris)

Tramier, Sylviane. « Le président Mitterand veut faire de la Bibliothèque de France la plus moderne du monde :

L'érection de la « TGB » agite les intellectuels français ». *Le Devoir* (3 mars 1990), p.C4

■ Grande-Bretagne – British Library

« Londres aura bientôt sa nouvelle British Library ». *La Presse* (18 juin 1990), p.A11

■ Handicapés – éducation

Morazain, Jeanne et al. « [Cahier spécial] éducation ». *Le Devoir* (26 janv. 1990), p.1-24

■ Informations culturelles – services informatisés

Roberge, Pierre. « Une « bibliothèque électronique » pour percevoir les droits d'auteur ». *La Presse* (10 avril 1990), p.E2

Ferland, Guy. « Médialog diffusera des informations culturelles ». *Le Devoir* (10 avril 1990), p.18

■ Lecture

Séguin, François. « Lecture et culture ». *Le Devoir* (28 fév. 1990), p.6

Pratte, André. « Les livres sur un plateau d'argent ». *La Presse* (7 mai 1990), p.A4

Proulx, Jean-Pierre. « 900 000 Québécois éprouvent des difficultés sérieuses en lecture ». *Le Devoir* (7 juin 1990), p.3

■ Lévis – bibliothèque publique

Pépin, Gilles. « La gratuité est abolie à la bibliothèque de Lévis ». *Le Soleil* (20 déc. 1990), p.B10

■ Librairies – TPS

« L'avis du conseil consultatif de la lecture et du livre : Seuls les gros éditeurs et les gros libraires pourront survivre à l'imposition d'une TPS ». *Le Devoir* (22 sept. 1990), p.A9

Dostie, Bruno. « Coalition contre toute taxe sur le livre : La TPS: baisse du chiffre d'affaires de 25 p. cent, fermeture possible de 30 p. cent des librairies ». *La Presse* (19 oct. 1990), p.C8

■ Littérature jeunesse

Sarfati, Sonia. « [La Bibliothèque des enfants] : Dominique Demers : Voyage initiatique dans le monde des livres pour enfants ». *La Presse* (6 mai 1990), p.D1

Lafuste, France. « Dominique Demers : 300 albums qui grandissent avec l'enfant ». *Le Devoir* (12 mai 1990), p.D1

Voisard, Anne-Marie. « [La Bibliothèque des enfants] Dominique Demers et le plaisir des livres pour enfants ». *Le Soleil* (26 mai 1990), p.D8

■ Livres – services de location

Benjamin, Guy. « Le prix moyen des romans étant trop élevé : Entreprise privée pour louer des best-sellers ». *Le Soleil* (19 sept. 1990), p.C4

■ Livres – TPS

Lessard, Denis. « Québec » accepté de calquer son assiette fiscale sur celle d'Ottawa : Lévesque maintient sa décision de frapper de la TPS les livres et les journaux ». *La Presse* (7 sept. 1990), p.B14

Des Rivières, Paule. « La TPS risque de tuer le livre québécois ». *Le Devoir* (11 sept. 1990), p.11

Dufresne, Jean-V.. « Et vive l'alphabétisme! ». *Le Journal de Montréal* (11 sept. 1990), p.4

des Rivières, Paule. « Robillard promet de protéger le livre de la TPS ». *Le Devoir* (15 sept. 1990), p.A1

des Rivières, Paule. « L'industrie du livre ne se relèverait pas d'une double TPS ». *Le Devoir* (21 sept. 1990), p.9

Dubuc, Alain. « Le livre n'est pas une marchandise comme les autres ». *La Presse* (21 sept. 1990), p.B2

« L'avis du conseil consultatif de la lecture et du livre : Seuls les gros éditeurs et les gros libraires pourront survivre à l'imposition d'une TPS ». *Le Devoir* (22 sept. 1990), p.A9

Roy, Bruno. « Taxer le livre, c'est le rendre élitiste : Réduire le livre à un

échange marchand entraîne les décideurs politiques dans l'irresponsabilité sociale et culturelle ». *Le Devoir* (26 sept. 1990), p.B8

Dostie, Bruno. « Foi de libraire, la TPS, c'est les clous dans le cercueil du livre ». *La Presse* (30 sept. 1990), p.C4

Roy, Bruno. « La TPS sur le livre: une exemption nécessaire ». *La Presse* (1er oct. 1990), p.B3

« Wilson n'exemptera pas les livres de la TPS ». *Le Devoir* (2 oct. 1990), p.A6

Roy, Johanne. « Une catastrophe pour le livre ». *Le Journal de Montréal* (5 oct. 1990), p.47

Voisard, Anne-Marie. « Le Salon du livre en guerre contre la TPS ». *Le Soleil* (11 oct. 1990), p.C4

Dostie, Bruno. « Coalition contre toute taxe sur le livre : La TPS: baisse du chiffre d'affaires de 25 p. cent, fermeture possible de 30 p. cent des librairies ». *La Presse* (19 oct. 1990), p.C8

des Rivières, Paule. « Le livre ne s'en laisse pas imposer : Liza Frulla-Hébert appuie du bout des lèvres la mobilisation des milieux de l'édition ». *Le Devoir* (19 oct. 1990), p.B5

Gagnon, Lysiane. « L'état contre le livre ». *La Presse* (20 oct. 1990), p.B3

Ferland, Guy. « La charge de l'original épormyable contre la TPS : Jean-Claude Germain dénonce Ottawa ». *Le Devoir* (24 oct. 1990), p.B3

« Le livre pourrait être exempté de la TPS après son entrée en vigueur ». *La Presse* (24 oct. 1990), p.B1

Dubuisson, Philippe. « L'idée d'exempter le livre de la TPS fait son chemin chez les conservateurs ». *La Presse* (30 oct. 1990), p.B1

Benoit, Jacques. « Pas de TPS pour le livre: les éditeurs y croiront en temps et lieu ». *La Presse* (31 oct. 1990), p.D3

Delisle, Norman. « Boulerice accumule les arguments contre une TPS québécoise sur les livres ». *Le Devoir* (1er nov. 1990), p.A3

Tison, Marie. « Amendement des sénateurs libéraux pour soustraire les livres et les périodiques à la TPS ». *Le Devoir* (6 nov. 1990), p.A4

Vastel, Michel. « Les nouveaux sénateurs « livrent » leur premier gain à la TPS ». *Le Soleil* (7 nov. 1990), p.A9

Hébert, Chantal. « Le livre ne réussit pas à échapper à la TPS ». *Le Devoir* (7 nov. 1990), p.A4

des Rivières, Paule. « TPS sur le livre : Hésitations littéraires à l'Assemblée nationale ». *Le Devoir* (8 nov. 1990), p.B3

des Rivières, Paule. « Taxer le livre, crime ou châtement ? : L'indignation féroce du milieu fait réfléchir les gouvernements ». *Le Devoir* (15 nov. 1990), p.B1

des Rivières, Paule. « Liza Frulla-Hébert exhorte le monde du livre à poursuivre sa bataille contre la TPS ». *Le Devoir* (16 nov. 1990), p.A1

Vennat, Pierre. « Le Salon s'ouvre sur un air attendu: la TPS ». *La Presse* (16 nov. 1990), p.C3

Ferland, Guy. « Le cauchemar de la TPS hante le Salon du livre ». *Le Devoir* (17 nov. 1990), p.A11

Gravel, Pierre. « Le Salon du livre, illustration d'une vitalité menacée ». *La Presse* (18 nov. 1990), p.B2

Ferland, Guy. « Minute de silence à la clôture du Salon du livre [contre la TPS] ». *Le Devoir* (19 nov. 1990), p.3

Lessard, Denis. « Les jeunes libéraux clament leur opposition à la TPS sur les livres et périodiques ». *La Presse* (19 nov. 1990), p.B1

Vennat, Pierre. « L'industrie du livre somme Gérard D. Lévesque de se brancher ». *La Presse* (20 nov. 1990), p.D3

Venne, Michel. « Québec maintient sa taxe sur le livre : Lévesque songe à d'autres formes d'aide ». *Le Devoir* (21 nov. 1990), p.A1

Girard, Normand. « Le livre sera-t-il exempté de la TPS? : .../33

À VOTRE SERVICE

DEPUIS

1946

PERIODICA
INC.

AGENCE INTERNATIONALE
INTERNATIONALE SUBSCRIPTION
D'ABONNEMENTS AGENCY

- Entreprise canadienne-française.
- Service professionnel d'abonnement.
- Gestion informatisée.
- Service personnel aux collectivités.

1155, avenue Ducharme, Outremont, Qué. H2V 1E2
C.P. 444, Outremont, Qué. H2V 4R6
Tél. (514) 274-5468 Fax (514) 274-0201
Pour le Québec et l'Outaouais 1-800-361-1431

LOGICIELS AD HOC

documents administratifs
procès-verbaux
centre de documentation



SUR MESURE

(514) 385-5510



CONSEILLERS EN INFORMATIQUE
DOCUMENTAIRE ET DE GESTION



← analyse de besoins
formation
programmation

Des mesures ayant le même effet seront annoncées ». *Le Journal de Montréal* (21 nov. 1990), p.11

Dupaul, Richard. « Le tapage entourant la TPS aura été bénéfique pour le Salon du livre ». *La Presse* (22 nov. 1990), p.D5

Forgues, André. « Les militants libéraux disent non à la TPS sur les livres : Lévesque essuie une rebuffade ». *Le Soleil* (26 nov. 1990), p.A1

Pépin, André. « La TPS et les livres: les jeunes libéraux menotent Lévesque : Lise Bacon invite les militants à l'unité dans le débat constitutionnel ». *La Presse* (26 nov. 1990), p.A1

Lessard, Denis. « Québec cède et annule sa TPS sur les livres : En 91, les consommateurs se verront rembourser la taxe provinciale de 8 p. cent ». *La Presse* (28 nov. 1990), p.A1

Young, Huguette. « La Coalition contre la TPS sur les livres revient d'Ottawa les mains vides ». *Le Devoir* (29 nov. 1990), p.B3

Montessuit, Carmen. « Le combat contre la TPS sur les livres ». *Le Journal de Montréal* (2 déc. 1990), p.51

Vennat, Pierre. « L'industrie du livre craint la récession encore plus que la TPS ». *La Presse* (30 déc. 1990), p.C2

■ Livres – TPS – sondages

Vennat, Pierre. « À 92 p. cent, les Montréalais sont contre la TPS sur le livre [selon un sondage CROP-La Presse-TVA] ». *La Presse* (18 nov. 1990), p.C1

■ Livres rares

Lemieux, Louis-Guy. « Considéré comme le « père de l'éducation publique » au Québec : Les Archives du Séminaire acquièrent des manuscrits originaux de Perreault ». *Le Soleil* (2 avril 1990), p.C3

■ Maison de la culture de Pointe-aux-Trembles

Gagnon, Marie-Josée. « Pointe-aux-Trembles: la future maison de la culture provoque des remous ». *La Presse* (26 juillet 1990), p.B5

Gruda, Agnès. « Un parc pour la Maison de la culture de Pte-aux-Trembles ». *La Presse* (12 sept. 1990), p.D20

■ Maisons de la culture – expositions

Lepage, Jocelyne. « Dans les maisons de la culture, l'art contemporain va vers le peuple ». *La Presse* (30 juin 1990), p.D12

■ Médialog (service d'informations culturelles)

Roberge, Pierre. « Une « bibliothèque électronique » pour percevoir les droits d'auteur ». *La Presse* (10 avril 1990), p.E2

Ferland, Guy. « Médialog diffusera des informations culturelles ». *Le Devoir* (10 avril 1990), p.18

■ Montréal (région) – analphabétisme

Proulx, Jean-Pierre. « 19% des Montréalais n'ont pas atteint la 8^e année ». *Le Devoir* (23 mars 1990), p.3

■ Montréal – administration municipale – analphabétisme

Pilon, Gilles. « Alphabétisation : La ville de Montréal s'implique ». *Le Journal de Montréal* (7 sept. 1990), p.28

Bernier, Conrad. « Montréal veut combattre l'analphabétisme ». *La Presse* (7 sept. 1990), p.C16

■ Montréal – Maisons de la culture

Gagnon, Marie-Josée. « Pointe-aux-Trembles: la future maison de la culture provoque des remous ». *La Presse* (26 juillet 1990), p.B5

Gruda, Agnès. « Un parc pour la Maison de la culture de Pte-aux-Trembles ». *La Presse* (12 sept. 1990), p.D20

■ Municipalités – bibliothèques publiques

Lepage, Jocelyne. « Bibliothèques: n'importe quoi... ou presque ». *La Presse* (21 oct. 1990), p.C1

Lepage, Jocelyne. « Les bibliothèques publiques: le Québec toujours bon dernier au Canada ». *La Presse* (21 oct. 1990), p.C5

■ Outremont – bibliothèque publique

Bérubé, Maryse. « Construction d'une bibliothèque à Outremont: l'opposition exige un référendum ». *La Presse* (27 juin 1990), p.A7

Trudel, Clément. « Lecture, taxes et politique à Outremont ». *Le Devoir* (8 août 1990), p.11

Bernard, Florian. « Les Outremontais décideront dimanche du sort de la nouvelle bibliothèque ». *La Presse* (5 sept. 1990), p.A7

« Référendum pour une bibliothèque à Outremont ». *La Presse* (9 sept. 1990), p.A5

Lacroix, Lilianne. « Outremont rejette le projet de bibliothèque du maire Choquette ». *La Presse* (10 sept. 1990), p.A7

■ Parti libéral du Québec – taxe sur les livres

Lessard, Denis. « Les jeunes libéraux clament leur opposition à la TPS sur les livres et périodiques ». *La Presse* (19 nov. 1990), p.B1

Forgues, André. « Les militants libéraux disent non à la TPS sur les livres : Lévesque essuie une rebuffade ». *Le Soleil* (26 nov. 1990), p.A1

Pépin, André. « La TPS et les livres: les jeunes libéraux menotent Lévesque : Lise Bacon invite les militants à l'unité dans le débat constitutionnel ». *La Presse* (26 nov. 1990), p.A1

■ Parti québécois – taxe sur les livres

Delisle, Norman. « Boulerice accumule les arguments contre une TPS québécoise sur les livres ». *Le Devoir* (1^{er} nov. 1990), p.A3

■ Perreault, Jean-François

Lemieux, Louis-Guy. « Considéré comme le « père de l'éducation publique » au Québec : Les Archives du Séminaire acquièrent des manuscrits originaux de Perreault ». *Le Soleil* (2 avril 1990), p.C3

■ Québec (région) – analphabétisme

Cliche, Vincent. « CECQ 25% des adultes sont analphabètes ». *Le Soleil* (8 fév. 1990), p.A3

■ Québec (région) – bibliothèques publiques

Diallo, Thierno. « Un réseau de bibliothèques municipales couvre efficacement l'Est de la province ». *Le Soleil* (9 oct. 1990), p.B11

Diallo, Thierno. « Sur la rive nord de Québec en 89 seulement : Les villes ont dû investir 8 millions \$ dans leurs bibliothèques ». *Le Soleil* (9 oct. 1990), p.B10

Diallo, Thierno. « À Québec et dans l'Est : La fréquentation des bibliothèques augmente de 30% ». *Le Soleil* (9 oct. 1990), p.A1

■ Québec (ville) – archives historiques

« L'histoire d'un commerce du Vieux-Québec de 1870 à 1920 : Le service canadien des parcs nous fait cadeau du fonds « Alfred Grenier ». *Le Soleil* (26 fév. 1990), p.A5

Lemieux, Louis-Guy. « Le fonds Gérard Thibault acquis par les Archives nationales ». *Le Soleil* (12 juin 1990), p.C7

■ Québec. Min. Affaires culturelles – taxe sur les livres

des Rivières, Paule. « Robillard promet de protéger le livre de la TPS ». *Le Devoir* (15 sept. 1990), p.A1

■ Québec. Min. Communications – taxe sur les livres

des Rivières, Paule. « Le livre ne s'en laisse pas imposer : Liza Frulla-Hébert appuie du bout des lèvres la mobilisation des milieux de l'édition ». *Le Devoir* (19 oct. 1990), p.B5

des Rivières, Paule. « Liza Frulla-Hébert exhorte le monde du livre à poursuivre sa bataille contre la TPS ». *Le Devoir* (16 nov. 1990), p.A1

■ Québec. Min. éducation – analphabétisme

Bernier, Conrad. « Alphabétisation: des députés de l'opposition contestent le projet du ministre de l'éducation ». *La Presse* (26 janv. 1990), p.A4

■ Québec. Min. éducation – bibliothèques scolaires

Bernhard, Paulette. « Les bibliothèques scolaires au Québec : Le ministère de l'éducation ne semble pas pressé d'agir ». *Le Devoir* (23 mai 1990), p.7

■ Québec. Min. Finances – taxe sur les livres

Lessard, Denis. « Québec a accepté de calquer son assiette fiscale sur celle d'Ottawa : Lévesque maintient sa décision de frapper de la TPS les livres et les journaux ». *La Presse* (7 sept. 1990), p.B14

Gagnon, Lysiane. « L'État contre le livre ». *La Presse* (20 oct. 1990), p.B3

Vennat, Pierre. « L'industrie du livre somme Gérard D. Lévesque de se brancher ». *La Presse* (20 nov. 1990), p.D3

Venne, Michel. « Québec maintient sa taxe sur le livre : Lévesque songe à d'autres formes d'aide ». *Le Devoir* (21 nov. 1990), p.A1

Lessard, Denis. « Québec cède et annule sa TPS sur les livres : En 91, les consommateurs se verront rembourser la taxe provinciale de 8 p. cent ». *La Presse* (28 nov. 1990), p.A1

■ Québec. Min. Justice – archives judiciaires

Proulx, Jean-Pierre. « Québec entreprend le grand ménage des archives judiciaires: Plus de 300 000 caisses de dossiers se sont accumulées depuis 1764 ». *Le Devoir* (28 juin 1990), p.1

■ Roxboro – bibliothèque publique

Rufiange, Luc. « La saga de la bibliothèque de Roxboro : Le salaire de la nouvelle directrice soulève des accusations de favoritisme ». *Le Journal de Montréal* (9 janv. 1990), p.8

Rufiange, Luc. « Bibliothèque de Roxboro : La moitié du personnel embauchée illégalement ». *Le Journal de Montréal* (31 janv. 1990), p.8

■ Saint-Romuald – bibliothèque publique

Leduc, Gilbert. « Saint-Romuald : 2000 noms contre la bibliothèque à l'anse Benson ». *Le Soleil* (4 juillet 1990), p.B7

Leduc, Gilbert. « St-Romuald: le conseil tarde à se brancher sur le projet de bibliothèque ». *Le Soleil* (4 sept. 1990), p.A6

Leduc, Gilbert. « Localisation de la bibliothèque de St-Romuald : Les citoyens ont été consultés par sondage ». (11 oct. 1990), p.A8

Leduc, Gilbert. « Future bibliothèque de Saint-Romuald : Le terrain de l'hôtel de ville l'emporte sur l'anse Benson ». *Le Soleil* (27 oct. 1990), p.A3

■ Salon du livre de Montréal

Ferland, Guy. « La charge de l'original épormyable contre la TPS : Jean-Claude Germain dénonce Ottawa ». *Le Devoir* (24 oct. 1990), p.B3

Montessuit, Carmen. « Inauguration du Salon du Livre: Pierre Tisseyre s'en prend à la TPS sur les livres ». *Le Journal de Montréal* (16 nov. 1990), p.62

des Rivières, Paule. « Liza Frulla-Hébert exhorte le monde du livre à poursuivre sa bataille contre la TPS ». *Le Devoir* (16 nov. 1990), p.A1

Vennat, Pierre. « Le Salon s'ouvre sur un air attendu: la TPS ». *La Presse* (16 nov. 1990), p.C3

Ferland, Guy. « Le cauchemar de la TPS hante le Salon du livre ». *Le Devoir* (17 nov. 1990), p.A11

Gravel, Pierre. « Le Salon du livre, illustration d'une vitalité menacée ». *La Presse* (18 nov. 1990), p.B2

Ferland, Guy. « Minute de silence à la clôture du Salon du livre [contre la TPS] ». .../36

CANEBSO **un service d'abonnement** **au Québec** **...et dans le monde entier.**

CANEBSO vise l'excellence dans les services offerts aux bibliothèques pour la gestion de leurs périodiques. C'est pourquoi:

- Nous avons créé et maintenons à jour une banque de données de plus de 200,000 périodiques, magazines, séries irrégulières, annuels et envois d'offices publiés dans le monde entier.
- Nous avons développé EBSCONET® un service d'abonnement en ligne reliant les bibliothèques avec notre banque de données.
- Nous avons développé des passerelles avec la plupart des systèmes intégrés en usage dans les bibliothèques.
- Nous opérons un réseau de 25 centres de traitement dans 15 pays et sur les 5 continents.
- Nous opérons un centre de traitement local pourvu de personnel formé pour comprendre et satisfaire vos besoins personnels.
- Nous vous offrons l'expertise d'une compagnie internationale jouissant d'une solide réputation.

CANEBSO propose aux clients du Québec le service le plus complet et le plus pertinent pour une gestion efficace de leurs périodiques.

La compétence et la réputation CANEBSO à votre service.

LES SERVICES D'ABONNEMENT
CANEBSO

Six Boul. Desaulniers, Suite 308
St. Lambert, Québec J4P 1L3
(514) 672-5878
Ligne directe pour Québec:
(800) 361-7322

Le Devoir (19 nov. 1990), p.3

Dupaul, Richard. « Le tapage entourant la TPS aura été bénéfique pour le Salon du livre ». *La Presse* (22 nov. 1990), p.D5

Salon du livre de Québec

Voisard, Anne-Marie. « Le Salon du livre en guerre contre la TPS ». *Le Soleil* (11 oct. 1990), p.C4

Séminaire de Québec

Lemieux, Louis-Guy. « Considéré comme le « père de l'éducation publique » au Québec : Les Archives du Séminaire acquièrent des manuscrits originaux de Perreault ». *Le Soleil* (2 avril 1990), p.C3

Thibault, Gérard

Lemieux, Louis-Guy. « Le fonds Gérard Thibault acquis par les Archives nationales ». *Le Soleil* (12 juin 1990), p.C7

Unesco - analphabétisme

St Jean, Gilles. « Un concours graphique de l'UNESCO pour l'année de l'alphabétisation remporté par une Québécoise ». *La Presse* (22 janv. 1990), p.A3

Fortin, Richard. « La personnalité de la semaine : [Isabelle Côté] : Cette étudiante de 22 ans a remporté le Concours mondial d'affiche de l'Unesco pour l'Année de l'alphabétisation ». *La Presse* (28 janv. 1990), p.B3

Hénaire, Jean. « Jomtien : l'éducation pour tous en l'an 2000 ». *Le Devoir* (7 juillet 1990), p.A7

« Un milliard d'adultes sont analphabètes : Leur nombre s'accroît dans les pays en développement, selon l'UNESCO ». *Le Devoir* (4 sept. 1990), p.2

Unicef - analphabétisme

« L'analphabétisme et la faim ». *Le Devoir* (20 mars 1990), p.7 ■

Index de la santé et des services sociaux

LE SEUL RÉPERTOIRE BIBLIOGRAPHIQUE PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX AU QUÉBEC!

Un index qui donne accès à l'information portant sur:

- l'administration de la santé et des services sociaux;
- les populations cibles (jeunes, famille, condition féminine, personnes âgées, handicapés, etc.);
- les problèmes de santé et les problèmes sociaux;
- les méthodes et services d'intervention, etc.;

Un dépouillement des principales publications de santé et de services sociaux:

- 37 revues;
- une sélection de publications gouvernementales;
- 4 quotidiens (*Le Devoir*, *La Presse*, *Le Soleil*, *Le Droit*)

8000 articles par année, sélectionnés, indexés, classés et résumés au besoin.

L'index est disponible sous forme de 3 parutions trimestrielles et d'une refonte annuelle.

Pour abonnement ou renseignements:

**Inform II
Microfiche**

1000, rue Catherine, bureau 300, 110 Westmount, Qc
H3Z 1E3 - (514) 394-0000

Les spécialistes en édition de bases de données

Théorie et applications :

CD-ROM mise en contexte: comparaisons avec d'autres supports.

Comparaisons entre supports CD-ROM, en ligne et papier d'un index, ou d'un répertoire ou de tout autre document ; question d'efficacité de repérage, d'interface, de coûts, de gestion, de délai d'apparition, etc.

CD-ROM et l'aide à l'usager: une étude.

Description de divers moyens servant à l'exploitation des CD-ROM : documentation écrite interventions humaines, CAI, etc., dans le contexte d'une application dans une bibliothèque universitaire.

REFDOC : la création d'un CD-ROM au Québec.

À partir de la création du fichier REFDOC, exposer les démarches à suivre pour créer un CD-ROM.

Dossier :

Tout ce que l'on doit savoir sur les CD-ROM.

Qu'est-ce qu'un CD-ROM : caractéristiques, formats, compatibilité, autres technologies s'y rapprochant (WORM, disque effaçable, etc.), types de produits disponibles, aperçu Amérique/Europe, prix/coût, l'avenir du CD-ROM.

Techno-Express : Analyse d'un CD-ROM.

Évaluation technique du CD-ROM MLA (International Bibliography of Books and Articles on Modern Language and Literature) édité par H.W. Wilson.

Biblio-culture : Évaluation et choix d'un CD-ROM.

Comment peut-on évaluer un produit CD-ROM : grille de caractéristiques importantes, littérature sur les CD-ROM, sources de compte-rendus de produits, etc.

NOTE DE LA RÉDACTION

Les auteurs intéressés à soumettre un texte doivent communiquer avec la CBPQ afin d'obtenir le protocole de rédaction.

Argus vise à assurer le développement professionnel des membres de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Les articles publiés traitent de la formation, du rôle, du statut et des conditions de travail du bibliothécaire dans la société, du professionnalisme, des nouvelles technologies, des nouveaux marchés, de l'environnement économique et socio-politique, des besoins des clientèles, des services et des produits documentaires, des nouvelles orientations et de la recherche et du développement en bibliothéconomie et en sciences de l'information, ainsi que de l'apport des autres disciplines.

Les publications peuvent prendre plusieurs formes :

• articles de fond (de 15 à 25 pages dactylographiées) • état de la question • textes plus courts rendant compte d'un événement récent ou consistant en une expression d'opinion • articles décrivant une expérience ou une réalisation • chronique sur la documentation professionnelle, la recherche, la gestion des services documentaires, les nouvelles technologies, etc. • résultats de recherche • lettres à l'éditeur commentant une question d'actualité ou un article récemment paru dans la revue • réflexion autour d'un ou de plusieurs ouvrages sur la profession ou la recherche • entrevues

Le comité de rédaction accepte des articles originaux soit en français, soit en anglais. À l'occasion, il publie des textes de conférences prononcées dans le cadre des activités de la Corporation. Certains articles, particulièrement les textes de fond que l'on retrouve sous la rubrique «dossier», sont examinés par un comité de lecture.

La rédaction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes.

Services

- **solution globale**
 - analyse de la situation
 - implantation
 - formation
- **support technique**
 - mise à jour
- **numérisation de plans**
- **financement**
 - location
 - court terme
 - long terme

Notre expertise (archivage électronique et micrographie) nous permet de trouver une solution globale, sur mesure. Notre gamme de produits variée et mondialement reconnue peut mettre en valeur vos documents.



albacor

Premier en classement